

# choisir

revue culturelle  
n° 598 – octobre 2009



Vivre ensemble :  
un défi



## *Au nom de Dieu, le très Miséricordieux*

*Loué soit Dieu, le Bienveillant,  
qui rend bienveillant le cœur de ses fidèles (latîf),  
Nous t'adorons et nous voulons te servir.  
Loué sois-tu, toi dont l'esprit pénètre  
les secrets les plus intimes ! (kabbîr)  
Loué sois-tu, toi qui es lent à punir le mal  
et patient envers celui qui le commet (halîm),  
Loué sois-tu, toi qui dépasses toute compréhension  
et que rien ne peut contenir ('azîm),  
Loué sois-tu, toi qui pardonnes  
même à celui qui retombe plusieurs fois ! (ghaffûr)  
Loué sois-tu, toi qui récompenses au centuple  
le moindre bien accompli à cause de ton nom ! (shakûr)  
Loué sois-tu, toi le Très Haut,  
toi qui es avant tout ce qui existe ('âli),  
Loué sois-tu, toi le Grand,  
toi qui mérites toute louange (kabîr),  
Loué sois-tu, toi le Vigilant,  
qui veilles jour et nuit sur toutes les créatures (hafîz),  
Loué sois-tu, toi le Nourricier,  
qui donnes à chacun sa part pour chaque jour ! (muqît)  
Loué sois-tu dans tous les siècles.  
Amina !*

**in [www.comprendre.org](http://www.comprendre.org)**  
*Prières tirées du patrimoine religieux  
des chrétiens et des musulmans,  
pouvant être récitées ensemble*



# choisir

n° 598 - octobre 2009

Revue culturelle jésuite fondée en 1959

## Adresse

rue Jacques-Dalphin 18  
1227 Carouge (Genève)

## Administration et abonnements

Geneviève Rosset-Joye  
tél. 022 827 46 76  
administration@choisir.ch

## Direction

Pierre Emonet s.j.

## Rédaction

Lucienne Bittar, rédactrice en chef  
Jacqueline Huppi, assistante de rédaction  
Stjepan Kusar, collaborateur

tél. 022 827 46 75  
fax 022 827 46 70  
redaction@choisir.ch

## Conseil de rédaction

Louis Christiaens s.j.  
Bruno Fuglistaller s.j.  
Joseph Hug s.j.  
Jean-Bernard Livio s.j.

## Mise en page et imprimerie

Imprimerie Fiorina  
rue du Scex 34 • 1950 Sion  
tél. 027 322 14 60

## Cedofor

Axelle Dos Ghali  
Stjepan Kusar

## Abonnements

1 an : FS 95.-  
Etudiants, apprentis, AVS, AI : FS 65.-  
CCP : 12-413-1 «**choisir**»  
Pour l'étranger : FS 100.-  
par avion : FS 105.-  
€ : 66.- ; par avion : € 70.-  
Prix au numéro : FS 9.-

**choisir** = ISSN 0009-4994

**Internet** : www.choisir.ch

## Illustrations

Couverture : Fred de Noyelle/GODONG  
Paris, manifestation de musulmans (2006)  
p. 4 : WCC  
p. 10 : Amiens, Bible latine  
p. 15 : Jacqueline Huppi  
p. 19 : Jean-Jacques Kissling  
p. 24 : Fondation de l'Entre-Connaissance  
p. 28 : Cork  
p. 35 : Nadia Braendle

Les titres et intertitres sont de la rédaction

# sommaire

<b>Editorial</b>	<b>2</b>
Minarets : prenons de la hauteur ! <i>par Louis Christiaens</i>	
<b>Actuel</b>	<b>4</b>
<b>Spiritualité</b>	<b>8</b>
La cruche <i>par Etienne Perrot</i>	
<b>Bible</b>	<b>9</b>
Exorcismes de Jésus. Pourquoi saint Jean n'en parle pas <i>par Ariel Álvarez Valdés</i>	
<b>Eglise</b>	<b>14</b>
Divorce et sexualité <i>par Michel Legrain</i>	
<b>Religions</b>	<b>18</b>
Gérer l'islam en Suisse <i>par Stéphane Lathion</i>	
<b>Religions</b>	<b>23</b>
Musulmans en Suisse. Une cohabitation en devenir. <i>Un entretien entre Lucienne Bittar et Hafid Ouardiri</i>	
<b>Société</b>	<b>27</b>
Le burn out. Maladie de civilisation <i>Un entretien entre Valérie Bory et Jacques Gasser</i>	
<b>Société</b>	<b>30</b>
Burn out : origines du concept <i>par Valérie Bory</i>	
<b>Lettres</b>	<b>31</b>
Les fruits littéraires du drame protestant <i>par Gérard Joulié</i>	
<b>Séminaire</b>	<b>34</b>
Dialogue interreligieux. Du concret à Mar Moussa <i>par Nadia Braendle</i>	
<b>Livres ouverts</b>	<b>36</b>
Amoureux de l'islam <i>par Joseph Hug</i>	
<b>Chronique</b>	<b>44</b>
Québec ! <i>par Gladys Théodoloz</i>	

# Minarets : prenons de la hauteur !

*Le Général de Gaulle disait autrefois : « En cas de difficulté, prenez de la hauteur, on ne s'y bouscule point ! » A propos de l'initiative anti-minaret qui sera soumise au vote populaire, le 29 novembre prochain, en Suisse, il convient justement d'élever le débat afin de rejeter, en toute conscience et vigoureusement, cette prise de position.*

*Certes, on peut comprendre et partager la réserve, voire le malaise, d'autorités communales qui, Outre-Sarine, s'opposent à l'édification d'un minaret qui modifierait incontestablement le paysage familier de leurs concitoyens. Mais, l'expérience le montre, dans le monde politique et spécialement dans les relations internationales, et donc religieuses, il est toujours conseillé de ne pas se laisser entraîner dans les vagues apparentes et réductrices de clichés, de slogans unilatéraux. De tels courants, abondamment entretenus par les médias, alimentent les esprits par des scènes de violence qui ne concerneraient actuellement que des musulmans, qu'il s'agisse de l'Algérie, du Proche-Orient, de l'Afghanistan, des Philippines, etc. Lorsque préjugés et soupçons se donnent ainsi la main pour « diaboliser » des agitateurs extrémistes, un pas est vite franchi, celui de combattre en vrac la charia, les minarets, en un mot « l'islamisation » de la société suisse. Dans ce contexte, les réactions et les formules deviennent de plus en plus raccourcies, au point d'en arriver à des dérives xénophobes.*

*L'article de Stephan Lathion nous aide précisément à clarifier, autant que faire se peut, ce que signifie, en cette période de la mondialisation et grâce au bienfait de la laïcité de l'Etat, le « vivre ensemble ».<sup>1</sup> En la circonstance, il y a donc lieu, surtout en matière politique, d'élargir le concept de la tolérance afin d'entrer délibérément dans le respect de l'autre et de son identité culturelle. Car le verbe « tolérer » est encore trop chargé de condescendance, d'acceptation à contrecœur de l'autre, alors que l'une des finalités majeures de tout groupe social vise à « bien vouloir » lui faire une place, et qui plus est, un espace reconnu.*

*Une altérité mal vécue, l'expérience le démontre souvent, conduit inmanquablement au rejet, à l'exclusion. Le respect d'autrui et le préjugé de sympathie, les Exercices Spirituels de saint Ignace de Loyola en rappellent les données fondamentales : « Il faut présupposer que tout bon chrétien doit être plus prompt à sauver la proposition du prochain qu'à la condamner » (Exercices Spirituels n° 22). La confrontation avec d'autres serait ainsi à même de renforcer notre identité propre dans la mémoire de notre passé personnel et de notre histoire collective. Par là même, un chemin d'humanité, c'est-à-dire d'une intégration authentique, s'ouvre. Dès lors, l'autre, avec ses différentes façons de mener sa vie, n'est plus ressenti comme une menace, mais comme un partenaire à connaître, à comprendre, à apprécier, à recevoir, à accueillir. En d'autres termes, la diversité culturelle qui caractérise l'identité suisse inclut, dans les limites de l'ordre public, le droit de vivre sa foi au grand jour et, par voie de conséquence, la construction d'édifices religieux propres à sa démarche religieuse. L'argument selon lequel des Etats, dans d'autres régions du monde, ne reconnaissent pas la même liberté d'expression ne saurait être présenté comme une objection dirimante dans la mesure où une symétrie de l'injustice ne constitue nullement une solution adéquate.<sup>2</sup>*

*En arrière-fond de la question posée par cette initiative, voici qu'une autre perspective se découvre, celle de la présence paisible des musulmans en Suisse avec lesquels les chrétiens sont appelés à contribuer au bien-être de la société. Le témoignage que les uns et les autres ont à donner ensemble porte précisément sur leur contribution commune à la paix. Dans cette visée, qui n'est certainement pas celle des auteurs de l'initiative, la formule « prenons de la hauteur » pourrait être aisément commentée, et non de manière naïve, par la paraphrase suivante : prenons de la profondeur; on s'y bouscule encore moins...*

**Louis Christiaens s.j.**



1 • Voir les pp. 18-22 de ce numéro.

2 • Cf. l'entretien avec **Hafid Ouardiri**, aux pp. 23-26 de ce numéro.

■ Info

### Décès d'Anand Nayak

Le professeur de l'Université de Fribourg Anand Nayak est mort vendredi 4 septembre des suites d'un accident de la circulation, à New Delhi, en Inde. Spécialiste reconnu de la question des relations entre le christianisme et les religions asiatiques, notamment l'hindouisme, le bouddhisme et l'islam, il était membre du groupe de travail de la Conférence des évêques suisses (CES) pour les religions asiatiques et africaines. Disciple du jésuite indien Anthony de Mello, qu'il avait rencontré pour la première fois en 1966, Anand Nayak animait également des séminaires de méditation intitulés *Sadhana* (cheminement spirituel), d'après l'enseignement du Père Anthony de Mello. Auteur de plusieurs livres sur des questions religieuses et de spiritualité, il organisait également des voyages d'étude en Inde pour les personnes intéressées par la culture et la civilisation indiennes.

■ Info

### COE : nouveau secrétaire général

Le théologien et pasteur norvégien Olav Fykse Tveit, 48 ans, a été élu le 27 août secrétaire général du Conseil œcuménique des Eglises (COE). Il succèdera au pasteur méthodiste du Kenya Samuel Kobia, le 1<sup>er</sup> janvier 2010. « Je perçois vraiment cette tâche comme un appel de Dieu. Je sens que nous avons beaucoup de choses à accomplir ensemble », a déclaré Olav F. Tveit dans son discours d'acceptation devant le

comité central. Le pasteur luthérien Tveit est depuis 2002 secrétaire général du Conseil des relations œcuméniques et internationales de l'Eglise de Norvège. Il est également membre de la commission plénière de Foi et Constitution du COE et du Comité directeur et du Comité exécutif du Conseil chrétien de Norvège.

Sa nomination a été accueillie avec espoir. « Je pense que c'est un moment heureux pour le mouvement œcuménique et le COE », a déclaré le pasteur Martin Hirzel, membre du comité central représentant les Eglises protestantes de Suisse. « On a trouvé une personne qui saura affronter le défi de mieux relier les programmes s'occupant de l'unité chrétienne, à ceux engagés dans les questions de service et de justice. » Du côté catholique, l'*Osservatore Romano* a évoqué la solide expérience œcuménique d'Olav Fykse Tveit, mais aussi « son expérience de manager qui sera précieuse dans un Conseil œcuménique affaibli par la crise financière et quelques pesanteurs » en matière d'organisation. (WCC/Apic)

■ Info

### Flandre : des écoles sans foulards

Jusqu'à présent, un tiers des écoles publiques de la Communauté flamande de Belgique interdisait le foulard islamique, un autre tiers l'autorisait, tandis que le dernier tiers ne stipulait rien sur la question. Dorénavant, les quelques 700 écoles publiques de la partie flamande ne toléreront plus son port. Cette interdiction résulte, paradoxalement, d'une plainte posée par une élève contre un nouveau règlement introduit dans un lycée d'Anvers, interdisant le port du



foulard dans l'établissement. Le rapporteur du Conseil d'Etat avait alors estimé, le 8 septembre, que les établissements n'avaient pas le droit de prendre isolément ce type de mesure. Suite à cette décision, le Conseil de l'enseignement de la Communauté flamande a tranché en appliquant l'interdiction du foulard dans toutes les écoles. (Apic)

---

## ■ Info

### Lucerne : demande des musulmans

La nouvelle Constitution du canton de Lucerne ouvre la possibilité aux communautés religieuses non chrétiennes d'être reconnues comme Eglises officielles. Actuellement, seules les Eglises catholique romaine, protestante et catholique chrétienne bénéficient d'une reconnaissance officielle. Parmi les conditions posées aux communautés non chrétiennes pour être reconnues par l'Etat, figurent une organisation démocratique, une comptabilité transparente et l'égalité de traitement entre hommes et femmes au niveau du droit public. Les demandes doivent être approuvées par le Parlement. Une fois reconnues par l'Etat, les nouvelles communautés religieuses peuvent percevoir des impôts auprès de leurs membres. La Communauté islamique de Lucerne (IGL), qui représente 14 000 musulmans du canton, a déclaré vouloir saisir cette occasion (*Neue Luzerner Zeitung*, 11.09.09) : « Les musulmans veulent faire partie de la société lucernoise et non pas agir à l'arrière-plan », a affirmé son vice-président Petrit Alimi. Avec les impôts, le travail de l'IGL pourrait se professionnaliser et la communauté disposerait de ressources financières pour ses projets sociaux.

Les communautés orthodoxe serbe (20 000 membres) et hindouiste tamoule (2500 fidèles) ont également exprimé leur intérêt à être reconnues officiellement. (Apic)

---

## ■ Info

### Turquie : une mosquée *saint Jésus*

Une association islamique de Diyarbakir (Anatolie) s'est lancée dans la construction de la première mosquée de Turquie dédiée à Jésus. Les médias turcs du 18 septembre rapportent que cette communauté a voulu exprimer un signe de paix entre les religions. « Jésus est considéré comme un prophète, autant par nous que par les chrétiens, c'est une grande joie pour nous de lui dédier une mosquée », aurait affirmé Mustafa Uzun, président de cette association.

Ce geste a été qualifié de « révolutionnaire » par le prêtre syriaque orthodoxe Yusuf Akbulut, de la communauté Ste Marie de Diyarbakir, tandis que le pasteur protestant local Ahmet Güvener a parlé d'un symbole de tolérance et d'un « beau geste à l'égard des chrétiens, dont nous nous réjouissons beaucoup ».

Jusqu'il y a environ 100 ans, Diyarbakir comptait une importante communauté chrétienne - essentiellement arménienne et syriaque orthodoxe. Elle a été décimée lors des massacres de 1915 et a ensuite pratiquement disparu en raison de la misère, des pressions vers l'exil et de la discrimination. (Apic)

---

■ Info

---

## Magdala : découverte archéologique

L'Autorité des antiquités d'Israël a annoncé, le 10 septembre, la découverte de vestiges d'une synagogue du temps de Jésus sur les rives de la mer de Galilée (ou lac de Tibériade). Cette découverte a eu lieu au cours de fouilles conduites sur le terrain du centre d'accueil pour pèlerins de Magdala (à Migdal). Il s'agirait d'une synagogue remontant aux environs du I<sup>er</sup> siècle, détruite peut-être dans les années de la révolte juive contre Rome, entre 66 et 70 après J.-C.

Une stèle gravée de plusieurs inscriptions, d'environ 11 mètres sur 11, a été retrouvée au centre du bâtiment, ainsi qu'une *ménorah*, le chandelier à sept bras. Il s'agirait de la plus ancienne *ménorah* découverte à ce jour dans une synagogue.

Magdala est située à une distance de 7 km environ de l'ancienne Capharnaüm où vécut Jésus quand il exerça son ministère public. C'est dans des sites de Galilée comme Magdala qu'est né le christianisme en tant que communauté de croyants en Jésus-Christ, mais ce n'est qu'aux environs de l'an 70 que s'opéra une séparation plus nette entre juifs et chrétiens et que les chrétiens créèrent leurs propres lieux de réunion et de culte. (*Zenit*)

---

■ Info

---

## Tony Blair et la religion

« La religion a un rôle central, unique au sein de la société et pour son développement », a déclaré l'ancien Premier ministre du Royaume Uni Tony Blair, dans une interview accordée à *L'Osservatore Romano* (15.09.09). Dans son encycli-

que *Caritas in veritate*, Benoît XVI explique que « la religion chrétienne et les autres religions ne peuvent apporter leur contribution au développement que si Dieu a aussi sa place dans la sphère publique, et cela concerne les dimensions culturelle, sociale, économique et particulièrement politique ».

Tony Blair a salué ce « texte brillant qui doit être lu et relu (...) Beaucoup de personnes veulent garder la religion hors de la sphère publique », a-t-il expliqué, « pour moi la foi a tout à fait le droit d'entrer dans cet espace et de s'exprimer », ajoutant qu'il est extrêmement important qu'il y ait un aspect religieux dans le monde politique. « Ce n'est pas un hasard si le pape écrit qu'un humanisme sans Dieu est inhumain. »

Tony Blair, qui a grandi dans l'Eglise anglicane, est devenu catholique le 21 décembre dernier. (*Zenit*)

---

■ Info

---

## Santé mondiale : peu de progrès

Quelques jours avant le sommet mondial sur la santé, qui a eu lieu le 23 septembre, à New York, une coalition de soixante-deux ONG et syndicats de la santé, réunis à Dakar, a réclamé des services de santé gratuits pour des millions de pauvres vivant en Afrique, en Amérique et en Asie. La coalition a publié un rapport à partir des résultats d'une recherche sur la santé dans les pays du Sud. L'étude démontre que des millions de personnes dans ces pays « paient de leur vie la non-gratuité des services de santé publics ».

Pour les signataires du communiqué, les progrès enregistrés dans le domaine de la santé ne sont pas à la hauteur

des Objectifs du millénaire pour le développement. Tous les ans, quatre millions de nouveau-nés meurent dans les 28 jours suivant leur naissance, et le nombre de femmes qui décèdent pendant leur grossesse ou à l'accouchement est plus ou moins le même qu'en 1990.

De son côté, dans le cadre du congrès de la Fédération internationale des pharmaciens catholiques, organisé à Poznan (Pologne) du 11 au 14 septembre, Mgr Zygmunt Zimowski, président du Conseil pontifical pour la pastorale de la santé, a déclaré sur *Radio Vatican* : « Il est évident que le développement des médicaments est désormais guidé non pas par l'éthique traditionnelle de la médecine, mais par la logique de l'industrie. » Et de dénoncer que l'assistance sanitaire envers les malades des pays en voie de développement, en particulier les enfants, ait encore diminué du fait de la crise économique actuelle. (Apic)

---

■ Info

**Kenya :**  
**pour un contrôle des prix**

L'archevêque Zaccaeus Okoth, président de la Commission catholique Justice et Paix du Kenya, a appelé, le 8 septembre, le gouvernement de Nairobi à mettre en place un contrôle des prix pour les denrées de base : « Même si l'Eglise est en faveur d'une économie de marché, le gouvernement doit fournir un cadre garantissant que les prix des denrées fondamentales, comme la farine de maïs, l'huile et les légumes, soient abordables pour tous les Kenyans. » Depuis avril passé, l'Eglise catholique du pays fait pression en ce sens. En effet, les prix de certains aliments sont

très volatiles et le Programme alimentaire mondial affirme même qu'ils ont doublé à certains endroits. Les personnes les plus touchées sont les pauvres des villes. « Nous avons la capacité de nourrir notre pays. Or les années passent et les Kenyans continuent de mourir de faim », a déclaré Mgr Okoth. (Apic)

---

■ Info

**Sri Lanka :**  
**des camps hermétiques**

Le gouvernement de Colombo a refusé au CICR, mi-septembre, l'accès à un « camp de réhabilitation » où sont enfermés 10 000 civils tamouls, soupçonnés d'être d'anciens combattants rebelles ou des sympathisants sécessionnistes. Le CICR mène depuis juillet de difficiles négociations avec les autorités pour déterminer les activités permises aux agents humanitaires dans les camps de réfugiés qui regroupent près de 300 000 civils tamouls, parvenus à fuir l'offensive finale de l'armée dans les territoires du Nord.

Le ministère des Affaires étrangères du Sri Lanka avait déjà ordonné, le 7 septembre dernier, l'expulsion du porte-parole et responsable des communications de l'UNICEF à Colombo, James Elder, pour propagande présumée en faveur des rebelles séparatistes tamouls. L'intéressé avait diffusé, en avril dernier, des documents où il mettait en évidence les souffrances des enfants impliqués dans les combats opposant les soldats aux rebelles, à l'unisson de diverses sources faisant état de bombardements aériens et d'incursions fréquentes des forces armées dans des zones densément peuplées. (Apic)

# La cruche

*Sur l'évier, un pot de confiture non lavé; dans le tiroir, une cuillère en bois mal rangée : quelle cruche ! Pourtant, il devrait bien savoir qu'il faut laver les pots de confiture et ranger les cuillères en bois avec les instruments de cuisine, et non pas avec les couverts de table. J'ai beau le lui répéter, il est incapable de laisser la cuisine propre après l'avoir salie, ni de serrer les assiettes creuses avec les assiettes creuses et non pas en vrac avec les assiettes à dessert. C'est agaçant à la fin : des gens comme lui, ça ne devrait pas exister !*

*Lui, c'est Silouane, mon colocataire, gentil comme tout, mais tête en l'air, qui laisse tout dans un désordre qui me rend furieux. Non seulement les gars comme lui ne devraient pas exister, mais en plus ils sont responsables de ma colère, ce qui n'est pas bon pour mon âme, la pasteure de ma paroisse me l'a souvent répété.*

*Si cet affreux Silouane m'avait fait une sale crasse difficile à oublier, j'aurais au moins trouvé quelque menue fierté à lui pardonner, pariant sur le fait qu'il ne recommencera pas ou du moins que je saurai bien m'en protéger. Comme disait ma grand-mère : « Les mauvaises natures ne sont pas moins à craindre ni moins pernicieuses quand elles sont nécessairement telles. » Comme quoi, sans excuser le crime, le pardon nous y rend attentif pour l'avenir !*

*Mais comment pardonner la bêtise humaine, l'une des rares choses au monde qui donne une idée de l'infini ? Et quoi de plus bête que de ranger les instruments de cuisine avec les couverts de table ou de laisser sur l'évier les pots de confiture non lavés ! Accumuler les pardons, les septante fois sept fois de l'Evangile, ça ne fait pas le compte : la disproportion est trop importante ! Ce n'est pas en ajoutant les milliards aux milliards qu'on atteint l'infini.*

*Il ne me reste plus qu'à casser la cruche. Enfin, l'oublier... Attitude contradictoire, plus bête encore que la cruche ; car vouloir oublier renforce la mémoire.*

*Au moment où je désespérais de Silouane, la cruche impardonnable qui rongeaît mon esprit, sainte Rita, patronne des causes désespérées, vint à mon secours. Rita me souffla dans le creux de l'oreille : « Mon cher Etienne, la cruche, ce n'est pas ton colocataire Silouane, incapable de laver ses pots de confiture. La cruche, c'est toi, incapable de te supporter toi-même dans ta manie de plier toute chose à ton idée. »*

**Etienne Perrot s.j.**

# Exorcismes de Jésus

## Pourquoi saint Jean n'en parle pas

●●● **Ariel Álvarez Valdés**, *Santiago del Estero (Argentine)*

*Prêtre, professeur de saintes Ecritures au Grand séminaire  
et de théologie à l'Université catholique*

De tous les miracles de Jésus, les plus impressionnants sont les exorcismes, c'est-à-dire les guérisons de personnes apparemment possédées par un esprit étrange.

Les Evangiles en rapportent six : le démoniaque de Capharnaüm (Mc 1,23-28), le démoniaque de Gerasa (Mc 5,1-20), la guérison de la fille d'une Syro-phénicienne (Mc 7,24-30), celle d'un jeune épileptique « qui a un esprit muet » (Mc 9,14-27), celle d'un démoniaque muet (Mt 9,32-34) et celle d'un démoniaque aveugle et muet (Mt 12,22).

Outre ces récits, il y a, dans les Evangiles d'autres passages plus généraux qui montrent Jésus guérissant des démoniaques : « Le soir venu, quand fut couché le soleil, on lui apportait tous les malades et les démoniaques... Et il guérit beaucoup de malades atteints de divers maux, et il chassa beaucoup de démons... » (Mc 1,32-34) ; « Et il s'en alla à travers toute la Galilée, prêchant dans leurs synagogues et chassant les démons » (Mc 1,39) ; « Car il en guérit beaucoup, si bien que tous ceux qui avaient des infirmités se jetaient sur lui pour le toucher. Et les esprits impurs, lorsqu'ils le voyaient, se jetaient à ses pieds... » (Mc 3,10).

Les paraboles aussi parlent des exorcismes de Jésus. C'est ainsi, qu'en une certaine occasion, il dit aux scribes et aux pharisiens : « Lorsque l'esprit im-

pur est sorti de l'homme, il erre par des lieux arides en quête de repos, et il n'en trouve pas. Alors il dit : "Je vais retourner dans ma demeure, d'où je suis sorti." Etant venu, il la trouve libre, balayée, bien en ordre. Alors il s'en va prendre avec lui sept autres esprits plus mauvais que lui ; ils reviennent et y habitent. Et l'état final de cet homme devient pire que le premier. Ainsi en sera-t-il également de cette génération mauvaise » (Mt 12,43-45).

Enfin, Jésus lui-même parle d'exorcisme dans les Evangiles, comme lorsqu'il déclare : « Mais nul ne peut pénétrer dans la maison d'un homme fort [c'est-à-dire le démon] et piller ses affaires s'il n'a d'abord ligoté cet homme fort [comme le fait Jésus avec ses exorcismes], et alors il pillera sa maison » (Mc 3,27).

Mais il n'y a pas que les Evangiles à rap-peler la réputation d'exorciste de Jésus. Les Actes des Apôtres en gardent aussi le souvenir, par exemple lorsque Pierre, dans sa catéchèse au centurion Corneille et à sa famille, explique que Jésus « a passé en faisant le bien et en guérissant tous ceux qui étaient tombés au pouvoir du diable » (Ac 10,38), comme si ce seul fait résumait toute son activité. Et le fait que Hérode Antipas, gouverneur de Galilée, cherchait à tuer Jésus précisément à cause des exorcismes qu'il pratiquait fournit un indice de l'importance qu'on y attachait. Lorsqu'on

*La fonction d'exorciste est si typique du ministère de Jésus, que quelques spécialistes pensent que c'est d'abord elle qui l'a rendu célèbre dans les villages de Galilée. Les Evangiles en conservent le souvenir sous trois formes différentes : des récits, des sommaires et des paraboles. Seul l'évangéliste Jean n'en parle pas. Pourquoi ce silence ?*

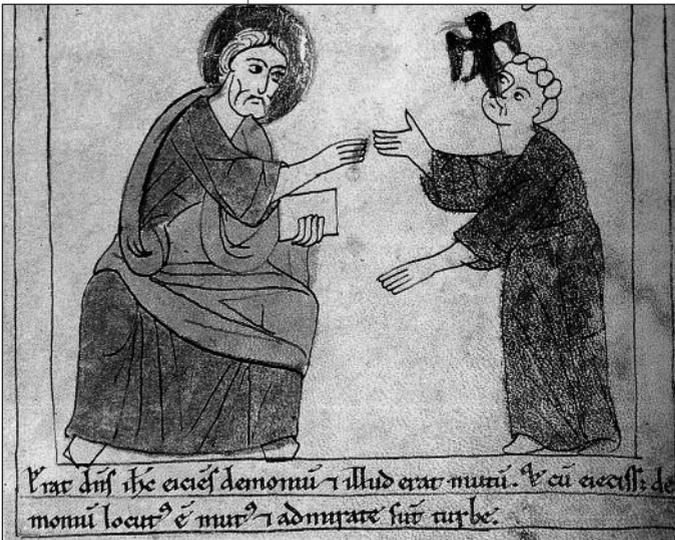
rapporta la chose à Jésus, il répliqua : « Allez dire à ce renard : Voici que je chasse des démons et accomplis des guérisons aujourd'hui et demain, et le troisième jour je suis consommé ! » (Lc 13,32).

## L'impasse de Jean

On peut dès lors s'étonner de constater que l'Évangile de Jean garde un silence absolu sur les exorcismes de Jésus : pas un seul récit, pas une seule phrase, pas un mot ou une attestation qui pourrait laisser entendre que Jésus a pratiqué des exorcismes !

Les spécialistes ont proposé diverses explications. La première, et la plus simple, consiste à penser que l'auteur du quatrième Évangile les ignorait. En effet, alors que les trois premiers évangélistes (Matthieu, Marc et Luc) rapportent de nombreux miracles de Jésus, Jean n'en cite que sept, comme s'il ne connaissait que ceux-là. Or la finale de son Évangile exclut cette explication :

Exorcisme de Jésus à  
Capharnaüm



« Jésus a fait sous les yeux de ses disciples encore beaucoup d'autres signes, qui ne sont pas écrits dans ce livre » (Jn 20,30). En d'autres termes, l'auteur savait très bien qu'outre ces sept miracles, Jésus en avait réalisé beaucoup d'autres. Les plus populaires et les plus connus furent certainement les exorcismes, plus encore que la conversion de l'eau en vin ou que la résurrection de Lazare qu'il est le seul à rapporter.

D'autre part, Marie de Magdala étant un personnage important du quatrième Évangile, Jean pouvait-il ignorer la tradition selon laquelle Jésus avait expulsé d'elle sept démons (Lc 8,2 ; Mc 16,9) ? Tout ceci rend inacceptable l'idée que Jean ne connaissait pas les exorcismes de Jésus.

Une seconde explication part du fait que les trois autres Évangiles situent le plus souvent Jésus en Galilée, tandis que dans le quatrième il se trouve presque toujours à Jérusalem, la cité sainte, dont la pureté faisait l'objet d'un soin jaloux. Il était difficile de trouver des démoniaques à Jérusalem ; on les rencontrait plutôt à l'intérieur du pays. Voilà pourquoi Jean n'a guère eu l'occasion de parler des exorcismes.

S'il est vrai que l'Évangile de Jean situe Jésus presque toujours à Jérusalem, quatre des sept miracles qu'il rapporte ont tout de même eu lieu en Galilée : la conversion de l'eau en vin (2,1-12), la guérison du fils d'un fonctionnaire royal (4,43-54), la multiplication des pains (6,1-15) et la marche de Jésus sur les eaux (6,16-21). L'auteur aurait donc bien pu rapporter un exorcisme pratiqué en Galilée.

La troisième explication est que Jean était un ex-sadducéen converti au christianisme. Les sadducéens formaient un groupe religieux juif, qui ne croyait pas aux démons, ni aux esprits ou aux anges (Mc 12,18 ; Ac 23,8).

Converti au christianisme, l'ancien sadducéen n'aurait pas parlé des exorcismes de Jésus tout simplement parce qu'il n'y croyait pas.

L'Évangile lui-même dément cette ingénieuse explication. A quatre reprises, Jean affirme que les ennemis de Jésus le tenaient pour un possédé. Ainsi, lorsque Jésus dit que lui et Dieu sont une même chose, les Juifs, furieux, s'exclament : « Tu as un démon » (7,20) ; lorsqu'il explique qu'il vient de Dieu, ils reprennent : « N'avons-nous pas raison de dire... que tu as un démon ? » (8,48) ; ou lorsqu'il dit que celui qui garde sa parole ne goûtera pas la mort, ils lui répondent : « Maintenant nous savons que tu as un démon » (8,52) ; et finalement, en conclusion du discours du Bon Pasteur, beaucoup disaient : « Il a un démon ; il délire. Pourquoi l'écoutez-vous ? » (10,20).

Jean ne nie donc pas la possibilité de la possession démoniaque. Ce qu'il ne dit pas, c'est que Jésus l'a parfois guérie. Pour quelle raison majeure a-t-il passé sous silence une activité de Jésus si largement connue ?

## Pris pour un magicien

*Une quatrième explication* semble plus probable. Jean aurait supprimé de son Évangile les exorcismes pour la bonne raison qu'ils avaient causé de nombreux problèmes à Jésus.

En effet, Jésus attachait beaucoup d'importance à la guérison des démoniaques, comme le grand nombre des récits évangéliques sur le sujet le laisse entendre, parce que ces singuliers malades étaient des marginaux, des exclus du système social, souvent perturbés à cause d'inégalités sociales, de la dénutrition, de la violence et de la désagrégation des familles en milieu rural.

Ces manifestations de possession, difficiles à comprendre aujourd'hui, font mieux saisir la signification des exorcismes pratiqués par Jésus et pourquoi il leur consacrait tant de temps, pourquoi il n'y renonça jamais. En libérant les possédés des démons et en les réintégrant dans la société, Jésus manifestait que le Royaume de Dieu était déjà présent dans le monde. Lui-même l'affirmait : « Mais si c'est par l'Esprit de Dieu que j'expulse les démons, c'est donc que le Royaume de Dieu est arrivé jusqu'à vous » (Mt 12,28).

Mieux que n'importe quelle autre action, les exorcismes manifestaient la réalisation de son projet : un monde sans oppression ni souffrance et sans exclus, où les marginalisés du système, les victimes des inégalités et des autres injustices sociales seraient réintégrés.

Mais la guérison des démoniaques posait un grave problème : elle relevait de la magie. A l'époque de Jésus, de nombreux Juifs pratiquaient des exorcismes au moyen de rites magiques et de formules ésotériques. Par exemple, ils approchaient du nez du démoniaque un anneau enveloppé d'herbes et après avoir prononcé des incantations secrètes, soi-disant du roi Salomon, ils faisaient tomber le malade à terre et prétendaient que le démon s'échappait par ses narines pour s'introduire dans une cruche ou un plat plein d'eau. Ces pratiques étaient si extravagantes et impressionnantes que le public était persuadé que seul Satan pouvait les inspirer.

En commençant à pratiquer des guérisons, Jésus a supprimé tous les rites étranges des exorcistes juifs ; il guérissait les démoniaques d'un mot, en donnant un ordre seulement, manifestant ainsi sa supériorité sur les guérisseurs juifs. Malgré tout, il ne réussit pas à dissiper toutes les méfiances que ses guérisons suscitaient. Son auditoire se

montrait parfois plus effrayé que réjoui, comme dans le cas du possédé de Gerasa : « Ils furent pris de peur » (Mc 5,15). D'autres fois, certains guérisseurs, prenant Jésus pour un puissant magicien, utilisaient son nom comme une formule magique pour expulser les démons. Les disciples ont même croisé un tel guérisseur (Mc 9,38). Au final, Jésus n'a pas pu éviter que ses ennemis le tiennent pour un magicien inspiré par Satan et ne l'accusent d'expulser les démons par le pouvoir de Béelzéboul, le chef des démons (Mc 3,22). Ils traitèrent même Jésus de « Béelzéboul » (Mt 10,25).

Ainsi, de nombreuses personnes ont mal interprété les exorcismes pratiqués par Jésus, qui perdirent leur signification première, celle d'annoncer la fin de l'oppression et de toute exclusion sociale. Après la mort de Jésus, sa réputation de grand magicien, loin de diminuer, se répandit si largement que les premiers chrétiens durent faire face aux critiques de nombreux milieux qui l'accusaient d'avoir pratiqué la magie. Flavius Josèphe, célèbre écrivain juif du I<sup>er</sup> siècle, explique que Jésus était « l'auteur d'œuvres étranges ». Le Talmud, le livre sacré des Juifs, l'accuse de pratiquer la magie, d'encourager l'idolâtrie et de tromper le peuple. Celse, philosophe grec du II<sup>e</sup> siècle, soutient que Jésus avait appris la magie en Egypte. On a même retrouvé un papyrus grec avec le nom de « Jésus » comme formule magique utilisée pour les exorcismes. Justin, également, chrétien martyr du II<sup>e</sup> siècle, se lamentait qu'on ose appeler Jésus un magicien. C'est ainsi que l'image de Jésus a été irrémédiablement déformée à cause de sa pratique des exorcismes.

Ces circonstances expliquent pourquoi l'auteur du quatrième Evangile a estimé qu'un Jésus exorciste n'était pas la meilleure image qu'il pouvait donner de

lui. Les accusations de satanisme, de sorcellerie et de magie qu'on lui adressait, comme à ses disciples, étaient bien ancrées dans de nombreux esprits. Il suffit de lire les Actes des Apôtres où Pierre et Paul sont appelés « magiciens » à cause des miracles qu'ils opéraient (Ac 8,14-24 ; 19,11-17). Aussi, afin d'éviter que ses lecteurs ne fassent des confusions ou ne soient scandalisés, l'évangéliste Jean a préféré passer sous silence les exorcismes de Jésus.

## Eliminer les soupçons

Deux autres raisons l'ont aussi décidé à agir ainsi. La première est la haute idée que Jean avait de Jésus, beaucoup plus que les trois autres évangélistes. Jean est le seul qui a compris que Jésus était l'égal de Dieu (Jn 10,30), qu'il œuvrait comme Dieu (Jn 5,19) et qu'il procédait de Dieu (Jn 1,14). Cette compréhension a joué un rôle décisif dans l'élimination des exorcismes : un tel Jésus ne pouvait pas être exposé au moindre soupçon d'avoir pratiqué la magie ou d'avoir pactisé avec Satan.

La deuxième raison est le lieu où l'Evangile a été rédigé. Selon les spécialistes, il s'agit d'Ephèse, un célèbre centre d'occultisme dans l'Antiquité. Cette ville, en effet, était au I<sup>er</sup> siècle une vraie fourmilière de sorciers, d'astrologues, de médiums, de devins et de magiciens.

Pour s'en faire une idée, il suffit de relire les Actes des Apôtres qui racontent que lorsque saint Paul est arrivé à Ephèse, il y ouvrit une école pour enseigner la Parole de Dieu. Il y prêcha durant deux ans et de nombreux auditeurs se convertirent : « Beaucoup de ceux qui étaient devenus croyants venaient faire leurs aveux et dévoiler leurs pratiques.

Bon nombre de ceux qui s'étaient adonnés à la magie apportaient leurs livres et les brûlaient en présence de tous. On en estima la valeur : cela faisait 50 000 pièces d'argent » (Ac 19,18-19).

Ces livres étaient des rouleaux de parchemin contenant des incantations, des conjurations et des formules pour expulser les démons. Les pièces d'argent auxquelles le texte fait allusion étaient sans doute des drachmes d'argent grecques. Or une drachme d'argent valait environ le salaire d'une journée de travail. Ce qui fait que ce jour-là 50 000 salaires partirent en fumée sur la place d'Ephèse ! On a ainsi une idée de la diffusion des pratiques magiques dans cette ville et de l'énorme attirance qu'elles exerçaient sur la population.

Face à un tel engouement pour la magie et la sorcellerie, une présentation de Jésus comme exorciste l'aurait rabaissé au niveau des magiciens, au détriment de son image de Fils de Dieu.

## Magie et religion

Jean savait la magie dangereuse. Elle ressemble beaucoup à la religion mais est son contraire, sa perversion même. La magie laisse entendre que les rites et les cérémonies ont un pouvoir en eux-mêmes (Mt 7,21-23), qu'il suffit d'accomplir certaines pratiques ou de prononcer certaines formules pour entrer en contact avec Dieu et obtenir ses faveurs ou son aide. La foi est tout autre : elle est remise de soi à Quelqu'un, non pas à travers des rites extérieurs, mais par la pratique de l'amour.

La magie prétend nous donner ce que nous voulons, la foi nous fait découvrir ce que Dieu veut ; la magie réitère des rites de façon automatique, la foi fait

découvrir chaque jour la nouveauté de Dieu ; la magie engendre dépendance et peur, la foi libère et enthousiasme. Beaucoup de chrétiens s'imaginent être profondément religieux, mais en réalité ils ont une foi mêlée de magie. Ils croient avoir rencontré Dieu parce qu'ils ont assisté à un culte, qu'ils ont dit certaines prières ou qu'ils portent des médailles et des images saintes, sans s'efforcer de changer leur cœur, d'améliorer leur vie et de progresser dans le service du prochain. Dans son Evangile, saint Jean a fait tout son possible pour éviter que nous mettions notre foi en un tel Christ. Ne le décevons pas.

**A. Á. V.**

(traduction : P. Emonet)

## Initiation aux Exercices spirituels

Initiation à la prière, personnelle et communautaire, et au discernement spirituel dans la vie de tous les jours, dans l'esprit des Exercices spirituels de saint Ignace de Loyola.

**Samedi 7 novembre 2009,**  
de 9h30 à 18h30, à l'Institut œcuménique,  
Château de Bossey, 1298 Céligny.

**Thème :** « Je crois en Dieu, le Père ! »

**Animation :** Geneviève Boyer,  
Paul Champagne, Louis et Gaëtane  
Walckiers, Louis Christiaens (jésuite).

**Inscriptions :** Gaëtane Walckiers

☎ ++33 450 41 17 09

# Divorce et sexualité

●●● **Michel Legrain**, Joinville-le-Pont (F)

*Missionnaire spiritain, professeur à l'Institut catholique de Paris, spécialiste des questions de mariage et de sexualité*

*Est-ce la perspective d'un possible divorce qui éteint une sexualité conjugale devenue insuffisamment satisfaisante, ou est-ce les ratés et les dysfonctionnements de la sexualité entre deux partenaires qui conduisent à la rupture conjugale ? Un tel questionnement provoque les sciences humaines mais interroge aussi les approches religieuses qui ne peuvent faire l'économie des profondeurs de notre humanité.*

Dans nos cultures occidentales, marquées par les révélations juive et chrétienne, on a souvent présenté Dieu comme un être de toute-puissance, qui attendait de nous une entière soumission en toutes choses. Cependant, celles et ceux qui fréquentent assidûment la Bible entendent aussi que Dieu se révèle comme père et comme mère. Cette dernière vient heureusement compléter ce que la notion de père réalise insuffisamment, à savoir une sollicitude d'amour jamais reprise, disons un oubli de soi plus rare au masculin paternel qu'au féminin maternel.

C'est pourquoi une autre image de Dieu nous est donnée : Dieu est aussi un époux, et cela est peut-être plus fondamental encore pour notre approche, puisque, dans les usages humains les mieux établis, les épousailles précèdent ordinairement la parentalité.

Si donc notre Dieu déclare habiter notre condition corporelle, cela signifie que l'illustration par nos dimensions sexuelles convient parfaitement à mettre en relief l'originalité de nos relations avec Dieu. A la suite du peuple juif, le peuple chrétien découvre, souvent tardivement et avec stupeur et admiration, combien les amours humaines dévoilent quelque chose de Dieu. En ce sens, la symbolique de l'alliance nuptiale est une pièce maîtresse de la révélation biblique, mais n'impose aucun modèle unique ou exclusif de mariage.

Au regard chrétien, toute l'humanité est pétrie à l'image de Dieu et par amour. Cette invitation à un amour conjugal solide et fidèle ne nous met aucunement à l'abri des tiraillements, des conflits, des réconciliations et éventuellement des ruptures du pacte matrimonial. Seule la fidélité de notre Dieu nous est présentée comme inconditionnelle et donc sans défaillance.

## L'appel à grandir

L'histoire du peuple juif illustre les relations houleuses qu'il entretient avec Dieu. Or on ne souligne que trop peu que le peuple de la Nouvelle Alliance, qui est l'Eglise, ne se trouve pas indemne d'aveuglements vis-à-vis des invitations qui résonnent dans l'Évangile en vue de toujours mieux travailler sur lui-même, afin d'élargir les espaces de sa tente, selon une riche image des peuples nomades.

Insistons sur l'importance de l'incarnation de notre Dieu venu partager notre condition humaine. Depuis cette nativité de Dieu parmi nous, Dieu tamise sa divinité. Et c'est par le chemin de notre commune corporéité que nous rencontrons notre Dieu. C'est donc en remontant la diversité de nos routes humaines que nous communions avec lui. Ce type de recherche théologique, centrée sur la fragilité d'un Dieu partageant notre condition charnelle, vient brouiller les fron-

tières classiques entre la divinité et l'humanité, ces repères si sécurisants pour tant de croyants.

Concrètement donc, on ne trouve pas notre Dieu dans les nuages, on ne l'honore pas sans respecter et aimer nos frères et sœurs, ces proches en humanité. Dans le christianisme, Dieu respire à travers l'humanité (Mt 22,34-40). Grandir en humanité, c'est donc se rapprocher de Dieu ou, comme l'exprime bellement le théologien Louis-Marie Chauvet, « notre divinisation se fait au pas de notre humanisation ».

Relevons au passage combien il est dommageable que l'épaisseur du *mystère de l'incarnation* ait été si souvent masqué dans la piété collective par le *mystère de la rédemption*, avec une accentuation extrême sur le rachat de nos péchés. Comme si une cristallisation sur nos fautes et leur blanchiment final importait davantage que l'amour d'un Dieu s'incarnant parmi nous, en des épousailles exemplaires.

## Divorcés remariés

Ce vaste panorama humain et spirituel se veut une invitation à prendre du recul et de l'altitude par rapport à nos interrogations concernant les richesses et les limites de toute vie conjugale, spécialement en ses dimensions sexuelles. Celles-ci sont très profondément façonnées, formatées diront certains, par notre culture ambiante, tant sociale que religieuse. Ces deux grands secteurs d'influence se trouvent actuellement en forte concurrence et souvent en conflit. Une confrontation plus sereine entre ces deux approches aiderait certainement bien des couples à ne pas vivre un très inconfortable grand écart, surtout quand ils ont à gérer de graves conflits internes.

Où cela coince-t-il le plus douloureusement du côté des catholiques ? Ils attendent de leur Eglise une aide et un accompagnement respectueux de leur situation personnelle, qu'ils ne peuvent supporter de voir traiter anonymement et en fonction de remèdes génériques. L'interrogation de fond concerne évidemment le refus de reconnaître la vérité humaine et religieuse d'une nouvelle union, après l'échec avéré d'un premier mariage.

Ces personnes remariées civilement après un divorce comparent leur situation ecclésiale à celle de l'ensemble des baptisés remariés relevant d'autres Eglises. Ceux-ci bénéficient d'un véritable accueil, sous condition, bien entendu, que le nouveau couple montre une réelle solidité sociale et spirituelle, et se comporte équitablement vis-à-vis des anciens conjoints, tout en assumant généreusement et pacifiquement leurs responsabilités envers des enfants toujours éprouvés par la séparation parentale.



Ces catholiques déplorent les conséquences qui découlent de l'actuelle discipline de leur Eglise. Tenus pour concubins, l'accès aux sacrements de pénitence et d'eucharistie leur est interdit, à moins qu'ils ne se séparent ou s'engagent à s'abstenir de relations sexuelles. Officiellement, on tolère donc qu'ils continuent à vivre en couple en tous secteurs, mais à condition qu'ils ne prennent aucunement part à cette vie sexuelle aux richesses spécifiques, marquant si profondément la vie des conjoints dont l'épanouissement importe tant à leurs enfants.

Hypocrisie, accusent certains, car il n'y a pas que le sexe qui serait adultère mais aussi le cœur et tout le reste. Ignorance, disent d'autres, surtout chez des célibataires qui s'imaginent que cette tendresse sexuelle fait partie d'accessoires qui peuvent être, sans graves conséquences, rangés dans un placard. Ces catholiques reconnaissent cependant, avec une réelle gratitude que, surtout depuis le dernier Concile, on leur réserve un meilleur accueil dans certaines activités de l'Eglise. Ils apprécient qu'ils puissent demander des funérailles religieuses et éventuellement catéchiser ou parrainer des jeunes ou des adultes. Ils sont davantage sollicités pour des activités pastorales, même si, souvent, ils devinent une certaine réserve due à leur situation matrimoniale. Comme s'il existait une charité à double vitesse : une, ouverte et sans réticence, offerte aux couples *en règle*, et une autre, plus distante ou méfiante, envers les couples qui ne le sont pas.

Toutes ces pesanteurs officielles viennent souvent compliquer, voire perturber la qualité des relations des couples ainsi reconstitués. Mais qu'ils soient ecclésiastiquement reconnus ou canoniquement irréguliers, tous les couples ont à gérer patiemment la réussite de leur vie sexuelle.

## Dialogue sexuel

Habituellement, il n'y a guère de difficultés durables dans l'effervescence des premiers temps de l'amour. La force de l'attrait mutuel peut même escamoter des problèmes non explicités, qui remontent à la surface une fois les emballages de la passion un peu émoussés. Ce passage délicat de l'être rêvé à l'être réel n'est pas nécessairement plus aisé dans un second couple que dans un premier.

Il ne suffit pas de se résigner à l'altérité du partenaire, à moins qu'elle ne soit insupportable : il convient de la découvrir avec gratitude, en sorte que l'autre se plaise à la cultiver, surtout si elle vient enrichir le patrimoine conjugal. Alors le mystère de l'autre n'en finit pas de surprendre son partenaire, devenant ainsi enrichissement.

Ce respect de l'altérité de l'autre est perçu aujourd'hui comme la pierre angulaire d'une vie de couple heureuse et durable. Certes, mais on découvre plus ou moins rapidement que ce peut être aussi une pierre d'achoppement. En effet, un tel idéal réserve des surprises qui nous délogent de certaines de nos certitudes. Seuls celles et ceux qui acceptent la perspective du dérangement peuvent espérer goûter au miel savoureux de la conjugalité moderne. Avec le devoir de veiller à l'élimination des stéréotypes inégalitaires des rôles sociaux, familiaux et conjugaux qui étaient de règle autrefois.

Il y a peu, j'ai encore entendu cette plainte dans la bouche d'un homme remarié : « A bien y réfléchir : elle aussi m'a trompé. » Pour commencer à dissiper cette aigreur, il faut commencer par inverser le questionnement : « Peut-être est-ce moi qui me suis trompé sur elle... » Ce serait plus réaliste que de claquer la porte pour chercher ailleurs,

sans quitter ses propres certitudes, ne désirant autrui qu'exclusivement en fonction de ses béances personnelles. Plus qu'en tout autre domaine, dans la conjugalité, nos interprétations et nos attentes ont besoin d'être mises au clair, maîtrisées et émondées, telles ces pousses gourmandes de la vigne qui l'empêchent de porter tout son fruit. Seuls sauvent leur vie, ceux qui acceptent de la perdre, rappelle l'Évangile. Certains dysfonctionnements sexuels (frigidité féminine, éjaculation précoce, inappétence génitale) mériteraient d'autres traitements que l'occultation. Il ne serait pas inutile de s'interroger sur ce que cachent des déclarations péremptives du genre : « Nos petites misères sexuelles ne troublent en rien la sérénité fondamentale de notre vie de couple. » Ni un simple redoublement de spiritualité, ni un surcroît d'activisme ne règlent les problèmes enfouis. Resurgissent alors parfois, à travers d'étranges méandres souterrains, des revendications fondamentales du moi. Autre attitude tout aussi malheureuse : la multiplication des comportements agressifs et justiciers, qui ne peuvent aboutir qu'à des rencontres sexuelles insignifiantes et rancunières.

## Un puzzle

Une communication épanouissante entre femme et mari demande d'incessants réajustements. En effet, les bonnes distances ne sont jamais données une fois pour toutes. Dans la vie d'un couple, il existe des variations saisonnières, parfois fortes et imprévisibles. Par exemple, à la suite d'une période d'idéalisation de l'autre et d'une vie fortement fusionnelle, l'un des époux peut ressentir le besoin d'une plus grande autonomie individuelle. Évidemment, mettre en place de nouveaux positionnements

sans en parler ensemble peut engendrer des frustrations et des doutes chez l'autre. Une parabole humoristique peut aider à relativiser les choses : celle des porcs-épics qui, en hiver, se rapprochent assez pour se tenir chaud, mais pas au point de se piquer et de se blesser mutuellement. Il importe de toujours mieux préciser ses repères et ses points d'appui. C'est comme dans un puzzle : certaines pièces se mettent aisément en place, d'autres plus difficilement, avec parfois des déplacements inattendus mais dont l'évidence s'impose après coup.

L'harmonie du couple dépend beaucoup de l'art de la négociation. On trouve ensemble, parfois avec l'aide d'un médiateur, des voies de dégagement afin de sortir d'un blocage, en sorte que chacun reçoive sa part d'avantages et d'inconvénients liés à des intérêts relativement divergents.

Ce réalisme conjugal demande que l'on s'établisse en toutes choses « à la croisée du courage et de la tendresse », selon le mot du psycho-sociologue Albert Donval. Et puisque inévitablement des meurtrissures existent, petites ou grandes, il convient de découvrir le plus tôt possible l'importance et les fruits du pardon conjugal, le meilleur remède contre les empoisonnements de la rancune, le meilleur tremplin vers une vie conjugale vraiment épanouie.

L'ensemble de ces considérations vaut pour tout couple qui se veut durable et sérieux, qu'il soit croyant ou non. Que les catholiques remariés après divorce, malgré l'interdiction de leur Église, ne se démobilisent donc pas par rapport à la magnifique vocation conjugale ici rappelée. Le but du mariage, qu'il soit civil ou religieux, n'est quand même pas de rendre l'autre malheureux.

M. L.

# Gérer l'islam en Suisse

●●● **Stéphane Lathion**, Fribourg

Maître-assistant à la Faculté de théologie, Université de Fribourg, coordinateur du GRIS (Groupe de recherche sur l'islam en Suisse)<sup>1</sup>

*Sur la base du recensement 2000, la population musulmane résidant sur le territoire helvétique est estimée aujourd'hui à près de 400 000 personnes, soit un pourcentage non négligeable de 4,3 % de la population. Jusqu'à récemment, la présence de l'islam en Suisse avait suscité peu de conflits sociaux, mais depuis une dizaine d'années, différents problèmes ont surgi sur la scène publique. Comment gérer, intégrer cette nouvelle réalité ? Comment concilier liberté religieuse et laïcité, et passer des bonnes intentions aux actes ?*

Le contact de la Suisse avec l'altérité musulmane ne s'est pas effectué à travers un contexte colonial et n'a pas hérité des suspicions découlant des indépendances. L'islam « institutionnalisé » a fait son apparition en Suisse au début des années '60, avec la création du premier centre islamique à Genève sous l'impulsion de Saïd Ramadan fuyant la répression nassérienne. Toutefois, malgré l'indéniable importance idéologique et sociale des activités menées à Genève, la grande majorité de la communauté musulmane installée en Suisse vit dans la partie alémanique et se compose de populations originaires d'ex-Yougoslavie (principalement du Kosovo), de Bosnie-Herzégovine, de Turquie et d'Albanie. La population musulmane de Suisse résulte d'abord d'une immigration économique dans les années '60, puis des regroupements familiaux des années '70. Vinrent ensuite les exilés de l'ex-Yougoslavie, de l'Afrique du Nord ainsi que de l'Afrique subsaharienne : cette dernière vague est le résultat des multiples guerres civiles et dictatures qui provoquent un asile politique et parfois humanitaire. Enfin, un dernier élément est constitutif de la réalité musulmane en Suisse en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle : ce sont les enfants et petits-enfants nés, scolarisés et enracinés en Suisse, fruits des regroupements familiaux commencés dans les années '70.

Officiellement, la Suisse compte quatre mosquées et quatre-vingt-quinze salles de prière. Reste qu'à l'instar d'autres pays européens, le financement de leurs lieux de culte constitue un véritable problème pour les musulmans résidant en Suisse.

## Un islam « dynamique »

Le réseau associatif musulman pour sa part est bien développé. Il peut faciliter des rencontres entre musulmans, mais également des événements interreligieux, tels que des expositions, des récitals ou des lectures. Les associations sont des lieux de réunion, autant pour discuter de questions religieuses que pour se divertir. Les jeunes organisent des tournois de sport, les femmes se réservent une après-midi de piscine, les hommes se réunissent pour divers jeux et tous organisent ensemble les grandes fêtes musulmanes telles que l'*Aïd el-Fitr* et l'*Aïd el-Kebir* (La fête de rupture du Ramadan et la fête du mou-

1 • Stéphane Lathion collabore au projet zurichois sur l'enseignement religieux et la formation des imams, dans le cadre du projet de recherche du FNRS PNR58. Il est aussi l'auteur de plusieurs ouvrages sur la question de l'islam en Europe, dont *Islam et musulmans en Europe. La transformation d'une présence*, La Medina, Paris 2003, 250 p.

ton). Nombre de ces associations organisent des cours d'arabe et des cours d'introduction à la lecture du Coran. Ce «dynamisme» des associations musulmanes est toutefois à nuancer, tant par le peu de variété des activités organisées que par leur manque d'ouverture au reste de la société. Et si l'on ne peut nier une réelle volonté de s'intégrer dans la société suisse laïque, les actions concrètes susceptibles d'améliorer cette rencontre restent rares, et c'est à regretter. C'est dans cette direction que musulmans et non musulmans devraient unir leurs efforts afin de concrétiser les bonnes intentions déclarées par les responsables politiques et associatifs de tous bords.

## Une laïcité « dynamique »

La laïcité, telle que nous la comprenons, est avant tout une idée, une volonté, avant d'être un cadre juridique. Il s'agit d'un processus dynamique de changement social, de modification du regard sur le religieux. Et sans revenir ici sur les aléas religieux de l'histoire suisse, il est important d'avoir à l'esprit que le passé garde une influence non négligeable dans la gestion du présent.

Les affaires religieuses sont de la compétence des cantons. Dès lors, vous trouvez un enseignement religieux (avec une influence catholique) dans des cantons comme le Valais et Fribourg, un enseignement plus œcuménique dans le canton de Vaud et une forte réticence face à tout enseignement de ce genre dans les cantons laïcs de Genève et

Neuchâtel (ce dernier ayant toutefois adouci sa posture récemment).

Un facteur pouvant entraver cette laïcité dynamique est, à mes yeux, l'insécurité identitaire, la crainte des réaffirmations religieuses dans l'espace public. Le pluriel est ici légitime car on ne parle pas uniquement de l'islam. Les Eglises traditionnelles réinvestissent également l'espace public, que ce soit en France, en Espagne ou en Italie, notamment. Cette résurgence dérange ceux qui pensaient avoir réglé son compte à la religion, en la confinant dans la sphère privée de l'individu.

Pourtant, il me semble que la laïcité est suffisamment armée pour répondre aux défis qui lui sont proposés. Elle n'a pas à être figée, elle se doit d'être flexible afin de répondre aux changements inévitables des sociétés. Il ne faut pas que la laïcité et ses « gardiens » se sentent menacés par le retour du religieux, mais plutôt qu'ils prennent acte de

*Fête des voisins 2006 à la mosquée de Genève*



cette nouvelle réalité. Que forts de leurs atouts et de leur expérience de laïcité garante de la paix confessionnelle, ils s'efforcent de continuer d'appliquer, le plus équitablement possible, ses deux principes fondateurs : la séparation et la neutralité.

Il n'est pas impossible, au vu des évolutions en cours, que la nouvelle réalité impose aux autorités de redéfinir les limites de l'expression religieuse dans l'espace public (voir, par exemple, la polémique autour de la *burka*). Il s'agira, tout en restant dans le pacte laïc, de préserver la paix confessionnelle dans le respect des différences et sans discrimination à l'encontre d'un culte.

L'important, au moment d'aborder l'altérité, est d'avoir confiance en ses propres valeurs et en son cadre juridique. En effet, ni la crainte ni la naïveté béate ne sont bonnes conseillères car toutes deux parasitent la façon d'observer la réalité et les analyses constructives susceptibles d'être imaginées. Je préfère l'image d'une main de fer dans un gant de velours ; privilégier la confiance, tout en restant vigilant et ferme sur certaines valeurs et principes non négociables (libertés individuelles, égalité et dignité des personnes, respect du pluralisme, justice égale pour tous...). Pour ce faire, il faudra bien prendre le temps de la réflexion pour définir ensemble les valeurs et les principes essentiels qui fondent l'identité suisse contemporaine. Il sera ainsi plus aisé de voir ensuite qui sont ceux qui adhèrent à ces principes et les vivent, et ceux pour qui ils s'avèrent inacceptables ou inapplicables...

Je ne prendrai qu'un exemple pour illustrer cela : les demandes de dispenses pour les cours mixtes de natation. Un arrêté datant de 1993 autorisait l'octroi de telles dispenses au nom du respect de la liberté de croyance et de

pratique. Mais, fin octobre 2008, la plus haute instance juridique suisse, le Tribunal fédéral (TF), a débouté un père tunisien qui refusait que ses fils suivent les cours mixtes de natation. L'argument retenu pour « ce retour en arrière » a été de privilégier l'intérêt de l'enfant à apprendre à nager et à s'intégrer, plutôt que le principe de liberté de conscience.

## Mesurer les intérêts

La décision du TF est parfaitement cohérente. Elle fait une juste pesée d'intérêts sur une question où la liberté religieuse a souvent été utilisée comme un prétexte. Les enseignants ont ainsi aujourd'hui un cadre légal clair sur lequel s'appuyer, même s'ils doivent toujours faire preuve de pragmatisme et parfois négocier au cas par cas.

Cette attitude rappelle le raisonnement élaboré pour répondre à une demande d'un sikh d'être dispensé de l'obligation de porter un casque pour conduire sa moto, au nom de l'impératif religieux de porter un turban (dispense octroyée sans problème au Royaume-Uni au nom du respect d'un multiculturalisme assumé). Les autorités helvétiques, tout en reconnaissant l'impératif religieux et en le respectant tout autant que les britanniques, ont choisi de privilégier la sécurité physique du motocycliste (quelle que soit sa confession). Le principe de sauvegarde de l'intégrité physique de l'individu prime, dans ce cas, sur sa liberté de conscience.

Ces exemples montrent une direction, proposent une piste de dialogue qui ne se focalise pas sur la revendication religieuse. On est à l'écoute de cette dernière, on mesure sa pertinence et son importance, mais si les autorités estiment qu'un principe supérieur peut

être invoqué, une réponse négative peut être donnée sans pour autant froisser ou blesser les convictions de personne.

Pour terminer, il me faut aborder l'initiative anti-minarets sur laquelle le peuple suisse devra se prononcer en novembre. La proposition émane du parti de droite UDC (Union démocratique du centre) et vise à interdire la construction de minarets en Suisse. Faisant de l'immigration et de l'islam son fond de commerce depuis bientôt une décennie, ce parti s'efforce d'instrumentaliser l'islam et les peurs qu'il suscite auprès de la population, pour renforcer ses positions.

Objectivement, l'initiative a très peu de chances d'être acceptée (le gouvernement, tous les partis se sont prononcés contre, et même les principaux ténors de l'UDC ne vont pas faire campagne pour cela).<sup>2</sup> Il n'en reste pas moins que, vu le contexte économique difficile qui s'annonce et le contexte international explosif dans le monde musulman, une petite étincelle de violence quelques semaines avant la votation pourrait remettre en cause toutes les « certitudes ».

Ainsi, même si l'objet en lui-même de l'initiative, « l'interdiction des minarets », n'est qu'anecdotique (la grande majorité des musulmans de Suisse n'en

font pas une revendication essentielle, l'argument étant beaucoup plus d'ordre architectural et esthétique que religieux), symboliquement, le message qui leur serait envoyé en cas d'acceptation serait terrible : « On ne veut pas de vous ici ! Vous ne serez jamais ici chez vous ! » De plus, hors de nos frontières également, la valeur symbolique d'une acceptation de l'initiative serait désastreuse pour l'image d'une Suisse ouverte, accueillante, pluraliste et solidaire...

## Enjeux pour demain...

Pour conclure ce survol de pistes de réflexion pour améliorer la gestion publique de la présence musulmane en Suisse, je souhaiterais mettre en évidence trois éléments.

Premièrement, l'importance de réussir à dépasser le climat de suspicion, de méfiance qui parasite les relations entre musulmans et non musulmans. Les deux parties ont leur part de responsabilité et doivent essayer de surmonter leur méconnaissance réciproque afin d'entrer dans un véritable dialogue. Le dialogue est le prélude indispensable à des collaborations concrètes au niveau local, autour de projets sociaux (c'est dans l'action que l'on dépasse le plus facilement les différences et que l'on se rend compte de ce qui rassemble). Il faudra aussi prendre conscience, dans les deux « camps », qu'entrer en dialogue, ce n'est pas abdiquer ses valeurs, ses principes, c'est au contraire, forts de ceux-ci, oser la rencontre avec l'autre.

Deuxièmement, il me semble essentiel pour les représentants non musulmans de faire attention à l'usage du terme de *société d'accueil* quand ils parlent à des musulmans. Bon nombre d'entre eux sont d'ici ! Ils n'ont pas à être ac-

2 • Le Conseil suisse des religions (SCR), qui regroupe les principales organisations juives, chrétiennes et musulmanes de Suisse, a rejeté le 2 septembre l'initiative populaire « contre la construction de minarets » qui « instrumentalise la religion à des fins politiques ». Plutôt que de miser sur l'exclusion, le SCR a appelé à promouvoir activement l'intégration des communautés islamiques en Suisse par des mesures concrètes. C'est la première fois depuis la fondation du SCR (2006) qu'un organe national composé de juifs, de chrétiens et de musulmans publie un document commun sur un projet de votation. (n.d.l.r.)

cueillis, ils sont chez eux. Simultanément, les musulmans ont la responsabilité d'assumer leurs devoirs de citoyens, de membres de la société suisse et de faire de leur mieux pour que le « vivre ensemble » se passe de la meilleure des façons.

Troisièmement, je souhaiterais demander aux musulmans d'oser sortir d'une attitude qui ressemble fort à de la schizophrénie. D'un côté, ils vivent un islam adapté, pragmatique dans leur quotidien, mais de l'autre, au moment de « dire » l'islam, ils se transforment en défenseurs d'un islam idéalisé, traditionaliste qui ne ressemble en rien à ce qu'ils vivent. Il leur faut assumer que ce qu'ils vivent est aussi l'islam. Cela me semble être une voie saine pour laisser s'exprimer la diversité des pratiques que l'on peut observer au sein des communautés musulmanes en Europe.

En ce sens, le travail d'Abdenour Bidar autour de l'idée d'un *Self Islam* et plus récemment ses réflexions sur un existentialisme musulman sont des plus intéressants.<sup>3</sup> Mais pour qu'une telle attitude puisse se généraliser, il est de la responsabilité des sociétés européennes d'offrir à ses citoyens européens de con-

fession musulmane des chances (en matière de travail, de logement...) réellement égales, afin qu'ils puissent vraiment s'y sentir membres à part entière.

## Relativiser la menace

La laïcité n'est nullement menacée, tant les avantages qu'elle garantit à tous les individus (quelles que soient leurs croyances ou absence de croyance) sont admis par une très grande majorité de la population. En outre, tout le monde est convaincu que même si ce n'est pas là le meilleur des cadres pour gérer les phénomènes religieux, il reste celui qui permet une coexistence respectueuse des différences de chacun. Dès lors, la menace n'existe que pour ceux qui ont une perception très restrictive de la laïcité, comprise comme une suspicion envers toute expression religieuse dans l'espace public.

S'il y a danger, ce n'est pas de par l'islam (terme générique et abstrait) mais du fait de certains individus qui, au nom d'une compréhension de leur foi, sont prêts à remettre en cause par la violence les règles du vivre ensemble, les valeurs et le cadre social existant dans nos sociétés. Le danger existe, mais il ne faut pas faire l'amalgame entre des groupuscules et la grande majorité qui se sent bien intégrée en Suisse, accepte le cadre légal en place et se reconnaît dans les valeurs européennes de respect des droits de l'individu, de dignité humaine, d'égalité, de justice...

**St. L.**

## Faut-il avoir peur des minarets ?

Une série de débats proposée par le Conseil œcuménique et interreligieux du canton de Vaud.

Mercredi 14 octobre, 20h, Aigle,  
Ecole professionnelle

Jeudi 29 octobre, 20h Yverdon,  
aula du Château

Jeudi 3 novembre, 20h,  
Payerne, Maison de paroisse  
(EERV)

3 • **Abdenour Bidar**, *Self Islam*, Seuil, Paris 2006, 234 p., et *L'islam sans soumission, Pour un existentialisme musulman*, Albin Michel, Paris 2008, 272 p.

# Musulmans en Suisse

## Une cohabitation en devenir

●●● *Un entretien entre **Lucienne Bittar** et **Hafid Ouardiri**, Genève*

*co-fondateur et directeur de la Fondation de l'Entre-Connaissance<sup>1</sup>*

**L. B. :** *Le comité de l'initiative populaire « contre la construction de minarets » avance comme argument que les minarets sont « le symbole d'une revendication de pouvoir politico-religieuse, contraire à la Constitution et au régime légal suisse ». Pouvez-vous dire quelle est la valeur symbolique du minaret pour un musulman ?*

**H. O. :** « Les membres de ce comité, pour des questions de visibilité, ont besoin de s'attaquer au minaret en le présentant comme un symbole de pouvoir. En réalité le minaret n'est rien d'autre qu'une particularité architecturale qui fait partie de l'histoire et de la civilisation musulmanes. Le minaret n'a aucun rôle de pouvoir, ni religieux ni temporel. »

*N'est-il pas cependant un symbole religieux ?*

**H. O. :** « Le minaret ne fait pas partie du rituel, il a juste une fonction pratique. A l'époque du prophète, l'appel à la prière

se faisait d'un monticule pour que la parole soit portée et entendue. C'est au cours de l'histoire de l'islam, avec le développement de l'architecture, qu'est apparu le minaret, qui n'est donc en réalité qu'un porte-voix. »

*Pourtant on peut envisager un minaret mais sans appel à la prière. Quel en est le sens ?*

**H. O. :** « Le minaret a une autre fonction pratique. C'est un signe qui se voit de loin, qui permet aux musulmans de savoir où se trouve la mosquée. On peut donc tout à fait dissocier les deux choses. Je suis à l'origine du projet de la mosquée de Genève avec un minaret. Or c'est nous-mêmes, la communauté musulmane, qui avons décidé que l'appel à la prière se ferait à l'intérieur de la mosquée et non par le minaret, car on estimait que les gens qui vivaient autour de la mosquée n'étaient pas directement concernés par notre appel, ce que nous respectons. »

*Avec le temps, le minaret n'est-il pas cependant devenu le symbole architectural de la présence de l'islam sur un territoire ? N'est-il pas marqué de toute une symbolique historique, remontant au temps des croisades, ce qui*

1 • La Fondation de l'Entre-Connaissance a été créée à Genève en 1999 sous l'impulsion de Hafid Ouardiri, alors porte-parole de la mosquée de Genève. Son objectif est « de tisser des liens entre la civilisation islamique et le reste du monde ». [www.fec-geneve.ch](http://www.fec-geneve.ch)

expliquerait certaines réticences et craintes occidentales ? Dans de nombreux pays, il existe une sorte de concurrence religieuse à travers les édifices religieux. En terre d'islam aussi. En Egypte, par exemple, il est difficile d'obtenir le droit de construire une Eglise et son clocher doit rester plus bas que le minaret de la mosquée voisine. Les édifices religieux ne deviennent-ils pas ainsi des lieux d'expression du pouvoir politique ?

**H. O. :** « Il n'est pas utile pour un pays démocratique de se comparer à des pays où la démocratie a de la peine à exister. Et on ne peut pas réduire le message de l'islam et ce que vit la majorité des musulmans avec certaines expressions extrémistes. Du reste, il ne faut pas oublier que dans beaucoup de pays musulmans, il existe des lieux de cultes d'autres religions qui sont entretenus avec les deniers de l'Etat, comme en Syrie ou au Maroc. A travers l'histoire, l'islam n'a jamais préconisé la démolition ou la réutilisation forcée de lieux de culte d'autres confessions existant avant sa présence. Celles qui ont eu lieu sont à mettre sur le compte des autorités de pouvoir en place. De fait,

Hafid Ouardiri



le Coran nous invite même à préserver ces lieux car il estime que cela fait partie du patrimoine de l'humanité, considéré comme sacré. »

*Vous mentionnez les lieux de culte déjà existants. Mais il y a des pays musulmans où le nombre de chrétiens est en forte augmentation, comme dans certains pays du Golfe, et où l'on ne construit que peu ou pas du tout de lieux de culte pour eux. Sans parler de l'Arabie Saoudite...*

**H. O. :** « Je le dis clairement, encore une fois, ce n'est pas l'erreur de l'islam, mais des pouvoirs qui sont en place. On n'a pas à accuser l'islam ni les musulmans en général des abus de pouvoir émanant de gens qui usent de rhétorique émotionnelle. Il ne faut pas mélanger les niveaux. En Arabie Saoudite, il y a d'ailleurs deux capitales, la capitale spirituelle des musulmans, la Mecque, et la capitale politique, Riad. »

*Vous séparez totalement la notion d'islam et celle d'autorité politique. Pourtant avec la charia, pouvoir religieux et pouvoir politique peuvent s'imbriquer.*

**H. O. :** « L'islam est d'abord une autorité spirituelle, une manière de vivre, dans laquelle toutes les dimensions de la vie sont contenues. D'ailleurs, même les musulmans ont de la difficulté à vivre dans certains pays qui se disent musulmans mais sont dirigés par des despotes. C'est vrai que l'islam a un rapport avec tout ce qui se vit dans la société. Donc il est consulté dans certains domaines de la société. Mais on ne peut pas dire que l'islam instrumentalise le politique, ni l'inverse, même si cette tendance existe malheureusement. »

*Parlons donc de l'islam en Suisse, sans partir de ses manifestations diverses dans d'autres pays. Comment les mu-*

*sulmans vivant sur notre territoire peuvent-ils concilier les règles de vie en vigueur dans notre Etat de droit et les règles de vie religieuses, qui, en islam, sont très précises et interfèrent dans le quotidien des gens ? Des problèmes concrets se posent parfois clairement, par exemple en ce qui concerne les cours de natation dans le cadre scolaire.*<sup>2</sup>

**H. O. :** « La majorité des musulmans vivant en Suisse, religieux ou pas, sont respectueux des lois de la Constitution. Ils ne cherchent pas à les transgresser. Il n'est pas question pour le musulman de vivre ici avec sa loi contre celle des autres. La présence des musulmans en Suisse ne remet donc pas en question les lois de la Constitution. C'est faux de les présenter de cette manière-là. L'islam d'ailleurs nous demande de respecter la loi de la majorité. Il arrive cependant que des groupes ou des personnes privées demandent des exceptions particulières par rapport à ceci ou cela. Ça se discute. La laïcité devrait être en Suisse une laïcité qui inclut et non qui exclut. »

*On ne peut tout de même pas se mettre à discuter chaque loi afin de l'adapter aux musulmans ?*

**H. O. :** « Jamais ! Mais il peut y avoir des exceptions qui se discutent, se traitent au cas par cas, comme d'aller ou de ne pas aller à la piscine dans le cadre de l'école. L'islam n'interdit pas la natation, au contraire, mais demande le respect de la pudeur à celui qui pratique le cours. Il s'agit de concilier ces deux valeurs et non de les mettre en opposition et là le dialogue est important. »

*Il y a cependant des lois dans la charia qui contredisent les lois d'un Etat de droit comme celui de la Suisse.*

**H. O. :** « Elles ne les contredisent pas, elles les expriment autrement. Par exemple, peu de gens savent que la charia défend des principes universels, comme la protection de l'être humain. Par rapport à ses principes, un musulman peut tout à fait vivre à l'aise avec les lois appliquées en Suisse. »

*Les musulmans sont plus nombreux aujourd'hui en Suisse, donc plus visibles. Et de manière générale, les musulmans affichent plus facilement leur identité que la majorité des chrétiens. N'est-ce pas là une des raisons pour lesquelles ils sont perçus par certains comme une menace ? Certaines personnes, par exemple, sont inquiètes à l'idée que leur paysage architectural sera modifié et même dénaturé par rapport à l'idée qu'elles se font de leur propre identité.*

**H. O. :** « En ce qui concerne les édifices publics, tout peut être réglé sans une loi anti-minaret par l'administration publique concernée ! On peut traiter une demande de construction de minaret sans froisser ceux qui la font, tout en leur faisant comprendre que l'édifice qu'ils désirent construire doit s'adapter à leur environnement. C'est pourquoi je pense que cette loi ne vise pas les minarets mais tout simplement l'islam, et qu'elle va à l'encontre de la liberté religieuse.

» Les musulmans ne cherchent pas à afficher leur identité, mais une part de leur foi est visible. Cela peut remettre en question l'identité religieuse de l'autre si lui-même la néglige. Mais en quoi le musulman serait-il fautif du lien que les autres ont avec leur foi ? Il ne s'agit pas de provocation de la part des musulmans. Il est important que les musul-

2 • Voir à ce sujet l'article de **Stéphane Lathion**, à la p. 22 de ce numéro.

mans n'aient pas l'impression que, parce que l'on ne comprend pas l'expression de leur foi, on veuille faire d'eux des musulmans sans l'islam, c'est-à-dire des gens qui auraient l'enveloppe musulmane mais pas sa substance. Par exemple, certains préfèrent fréquenter un musulman qui boit un verre de blanc que de dîner avec un musulman qui respecte les règles de l'islam, tout en s'engageant en tant que citoyen pour le bien-être de la société. »

*La notion de communauté de l'islam n'est-elle pas un frein à l'intégration à une communauté plus large et laïque ?*

**H. O. :** « Cela serait vrai si notre communauté se posait en opposition avec le reste de la société. Personnellement, je ne peux concevoir une communauté qui, dans une société plurielle, se mettrait en opposition avec le reste de la société. En tant que musulman, je refuse le communautarisme, en particulier dans des villes multiculturelles comme Genève. L'expression religieuse est une richesse et les énergies doivent converger vers le « vivre ensemble » dans le respect. Ce principe est intimement relié à la foi islamique. Il ne nous demande pas d'effort particulier car il est inscrit dans nos valeurs. »

*Il existe en Suisse une mosaïque d'associations et de façons de vivre l'islam. Cela ne rend-il pas le dialogue cohérent plus difficile ?*

**H. O. :** « C'est vrai que le problème de la représentativité est important. Les musulmans de Suisse devront, à un moment ou à un autre, choisir démocratiquement ceux qui sont censés les représenter au niveau de la société civile et politique, mais il faut laisser le temps au temps. Les musulmans vivent en Suisse depuis très peu de temps. Il est donc important de développer au

sein de la communauté musulmane de Suisse un dialogue intra-religieux. Que les musulmans qui viennent de différents pays, de différentes cultures, puissent vivre une harmonie entre eux. Ce n'est pas impossible, mais il faut sortir de l'urgence et s'inscrire dans le long terme. Il faut attendre que ceux qui sont nés ici assurent la transition de manière paisible et non pas dans la confrontation comme cela se fait parfois.

» Il faut savoir que l'effort d'interprétation du Coran existe depuis toujours. L'important est que cette interprétation ne soit pas nuisible à la société dans laquelle les musulmans vivent, qu'il n'y ait pas de rapport conflictuel. L'islam, c'est vaste. C'est clair qu'il y a parfois chez certains musulmans des attitudes qui peuvent prêter à confusion quant à la façon dont ils pratiquent et interprètent leur foi. Je ne suis pas d'accord avec les musulmans qui pensent devoir être constamment dans une attitude de revendication. Pour moi, le musulman, dans l'essentiel, a la possibilité de vivre sa foi en Suisse. De temps en temps, il y a des accrochages provoqués par des individus qui expriment certaines exigences. Ce qui est donc important, c'est que les Suisses ne ramènent pas à la majorité l'expression d'une minorité. Et ce qui est essentiel actuellement pour les musulmans en Suisse, c'est de définir leurs priorités. La première, c'est de pouvoir pratiquer leur foi sans être entravés, or je pense que de ce côté-là, ils n'ont aucun problème.

» Pour conclure, j'aimerais remercier très chaleureusement les différentes instances politiques, sociales, culturelles et religieuses qui, par leurs engagements de soutien et de solidarité contre l'initiative « anti-minaret » expriment leur désir profond d'une Suisse juste et fraternelle. »

**L. B.**

# Le burn out

## Maladie de civilisation

●●● *Un entretien entre Valérie Bory, Lausanne, journaliste et Jacques Gasser, Lausanne, psychiatre*

*Burn out* : brûlé, fichu. Un concept qui se répand comme une traînée de poudre dans les années '90, pour ce syndrome d'épuisement. Corollaire, les maladies psychiques sont en augmentation et les demandes de rentes adressées à l'assurance invalidité (AI) en sont le reflet : en 2004, les rentes AI concernaient pour 40 % des maladies psychiques. Les cadres, les enseignants, les professionnels de la santé sont des victimes toutes désignées du burn out. Un terme qui a de nombreux synonymes, dont *syndrome d'épuisement professionnel*, sa version française.

Le GRAAP (Groupe romand d'accueil et d'action psychiatrique) a consacré un important congrès à ce fléau, en mai 2009, à Lausanne. Les spécialistes présents n'ont pas manqué de souligner qu'après un burn out, il importe de reformuler un projet de vie réévaluant la place du travail et ses exigences. En effet, le rythme exigé aujourd'hui, les objectifs imposés amènent les individus au-delà de leurs capacités de travail, ce que constate aussi le Dr Komplita, psychiatre du travail à Genève : « Les cahiers des charges sont illusoire. »

Le professeur Jacques Gasser, l'un des intervenants à ce congrès, médecin chef du Centre d'expertises psychiatriques du CHUV, se penche depuis plusieurs années sur les rapports entre la psychiatrie et la justice. Expert-psychiatre dans plusieurs affaires criminelles récemment retentissantes en Suisse romande, il est également amené à faire des expertises pour des instances judiciaires dans des cas de *mobbing*, harcèlement, ayant conduit au burn out.

Il rappelle d'emblée que l'on recense énormément d'articles sur le burn out et que ce terme connaît un nombre croissant de définitions, qui diffèrent d'un pays à l'autre.<sup>1</sup> « Pour tenter toutefois de cerner ce terme, disons que le burn out est un état d'épuisement général physique et émotionnel (apathie), uniquement lié au travail, qui implique une dévalorisation massive de soi-même et s'observe par une diminution de rendement. Cet état est très proche de la dépression, mais il ne surgit que dans le cadre professionnel. »

Contrairement à la dépression, le burn out n'est toujours pas reconnu comme une maladie. Le type de personnalité qui en souffre diffère de celui qui tombe dans la dépression habituelle. Ceux qui sont touchés par le burn out sont souvent des gens zélés et trop déterminés, toujours prêts, par exemple, à rendre service.

*Le travail est l'une des clés de l'insertion dans une société. Mais il est aussi un facteur d'exclusion, voire de destruction. On parle alors de burn out. Avec les exigences toujours plus aiguës du libéralisme économique, nombreux sont les salariés victimes de burn out. L'un des spécialistes de la question, Jacques Gasser, psychiatre, répond aux questions de choisir sur cette maladie de société.*

1 • Voir *Origines du concept*, à la p. 30 de ce numéro.

**V. B. :** *Professeur Gasser, comment avez-vous été amené à vous pencher sur ce problème ?*

**J. G. :** « Mon intérêt pour le burn out a surtout été motivé par ma spécialisation, l'expertise psychiatrique. J'ai été amené à examiner des situations ou des personnes qui estimaient avoir été *burn outées*, harcelées ou victimes de *mobbing*, puis à faire des évaluations. Il est souvent difficile de distinguer entre un problème habituel entre employé/employeur et une situation de burn out. La personne a-t-elle souffert de symptômes ? Est-elle touchée par un problème psychiatrique ? L'autre versant de mon intérêt pour le sujet vient de l'histoire de la psychiatrie et des concepts en psychiatrie. »

*Le burn out est-il lié au durcissement des conditions de travail ou à la moindre résistance des gens aux difficultés de la vie ?*

**J. G. :** « C'est une question délicate qui se situe en dehors de la psychiatrie. Je parlerai donc là plutôt comme un citoyen. Les durcissements des conditions de travail me semblent dus à la conjoncture et à la crise : il est difficile de garder sa place, on doit faire de plus en plus de choses, avec moins de moyens, et cela se ressent dans tous les secteurs. On vit dans des conditions de travail où les performances sont de plus en plus importantes et ce sont souvent les personnes très performantes qui sont sujettes au burn out. »

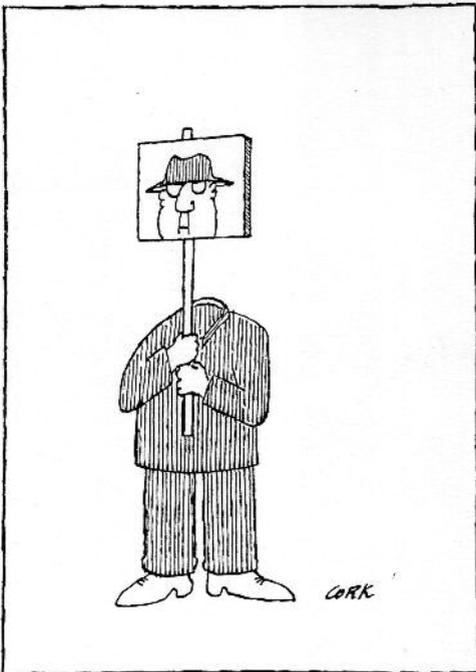
*Quel est le profil du candidat au burn out ?*

**J. G. :** « De façon générale, ce qui est intéressant, c'est qu'il n'y a pas de profil-type. A peu près n'importe qui peut tomber en burn out. Et il suffit parfois d'une petite chose, de difficultés avec son chef ou d'une remise en cause assez banale pour provoquer un burn out.

» Si on essaye tout de même de faire une typologie, on voit que certains groupes de population risquent davantage que d'autres de développer les symptômes du burn out : les travailleurs sociaux, les membres des professions médicales, souvent aussi les enseignants, ou les personnes qui travaillent plus longtemps le soir que les autres... Il y a aussi ceux ou celles qui valorisent trop le travail, qui ont peu de vie de famille ou de vie sentimentale. »

*Par rapport à la dépression, on constate que le burn out surgit très brutalement : l'envie de continuer vous quitte tout d'un coup ?*

**J. G. :** « On a l'impression que c'est comme le verre plein auquel il suffit juste d'une goutte pour qu'il déborde. Ce débordement peut s'exprimer de diverses façons, souvent à travers des



signes dépressifs (mise en cause de soi, baisse de l'estime de soi), mais cela peut aussi se traduire par des facteurs somatiques. J'ai en tête l'exemple d'une femme très performante qui a eu un burn out très fort. D'un coup, elle a ressenti d'importantes douleurs au dos. Le médecin, au bout d'un entretien d'une heure, s'est aperçu que cette femme était très déprimée, en plein burn out. Il lui a prescrit un arrêt de travail qui a duré deux ans. Les choses s'étaient accumulées pendant longtemps, jusqu'au moment où ce n'était plus possible. Le burn out est la cause de la dépression. Le burn out n'est pas un diagnostic médical ; le diagnostic, c'est la dépression. »

*Il y a deux pôles dans le travail, le côté intégrateur (socialisation, bonne santé mentale) et le côté destructeur, qui peut aboutir au burn out.*

**J. G. :** « Oui, c'est ça. Ce qui arrive avant, chez les personnes qui vont souffrir de burn out, c'est ce qu'on appelle le *burn in* : ces personnes sont présentes sur leur lieu de travail mais sont complètement démotivées et peu productives ; elles passent leur journée à ne rien faire vraiment. Ces employés ne veulent pas reconnaître qu'il y a une difficulté, qu'ils ne sont plus aussi productifs qu'auparavant. Ils sont présents mais ils tournent en rond. On peut appeler cela le « présentisme » ! Ce ne sont pas des flemmards ; ils n'en peuvent plus, mais n'arrivent pas à l'exprimer. »

*Ils sont dans le déni... Par rapport à votre pratique d'expert-psychiatre que représente le burn out en termes quantitatifs ?*

**J. G. :** « Nous pratiquons dans ce centre annuellement environ 250 expertises psychiatriques mais les cas liés au burn out n'en concernent que quelques-

unes. Ces chiffres cependant ne veulent pas dire grand-chose pour nous, dans ce centre psychiatrique, car les cas qui nous arrivent ici sont extrêmement conflictuels. Ce sont des affaires sur lesquelles personne n'arrive à s'entendre. Nous ne voyons que les burn out liés à des questions d'assurance, de gros sous. Des centaines de milliers de francs sont parfois en jeu dans de tels litiges (juridiques) employé-employeur, qui touchent des gens de niveaux socioprofessionnels élevés, avec de bons salaires. Financièrement parlant, si ces salariés sont en arrêt de travail jusqu'à la fin de leur carrière, ce qu'ils perdent à cause du burn out se chiffre en une grosse affaire.

» Pour parler chiffres toutefois, des statistiques québécoises montrent que 10 % des personnes actives au Québec sont touchées par le burn out d'une façon ou d'une autre, et entre 20 et 40 % des soignants. Mais je prendrais ces données avec précaution... En Suisse, une étude a pu estimer qu'environ un tiers des Suisses se déclarent stressés au travail. Le score d'épuisement émotionnel est élevé dans notre pays. Cela représente à peu près 19 % de l'ensemble des cas que peuvent rencontrer les services psychiatriques. Dans d'autres pays, on trouve des chiffres allant de 20 à 40 %. Ces statistiques sont très controversées. Disons que le nombre de personnes touchées par le syndrome d'épuisement dû au travail peut aller de 10 à 30 % de l'ensemble des cas psychiatriques. »

**V. B.**

## Burn out : origines du concept

Le psychiatre Jacques Gasser a recherché les sources du concept *burn out*. Il constate que dans le passé et dans d'autres cultures, certains termes s'en rapprochent. Au IV<sup>e</sup> siècle, par exemple, apparaît le vocable *acédie*, qui signifie un fort découragement, une perte de sens liée à des activités religieuses et à la foi, qui touche des moines isolés dans le désert d'Égypte. L'acédie observée chez les moines anachorètes dépeint une tristesse durable. Ce dégoût des choses spirituelles est décrit dans *Les Mauvaises Pensées* d'Évagre Le Pontique. L'acédique est celui qui n'assume pas avec application le fardeau de Dieu, explique Jacques Gasser.

Plus près de nous, George Miller Beard décrit en 1868, sous le nom de *neurasthénie*, un ensemble hétérogène de symptômes tant somatiques que psychologiques. Cette maladie était attribuée au rythme de vie des Américains, dans le cadre du progrès industriel de ces années-là. Une maladie de civilisation, en somme. « Un terme à la base des théories des névroses de Freud et qui est encore utilisé aujourd'hui. » Il renvoie au *syndrome de fatigue chronique*, identifié dans les années '80 par les Anglo-Saxons et reconnu par les psychiatres. L'OMS le considère comme une maladie neurologique grave et résistante aux médicaments.

Le terme proprement dit de *burn out* apparaît quant à lui en 1940, mais en aéronautique ! Le burn out se dit alors d'une fusée qui a épuisé trop vite son carburant. Sur le plan littéraire, on le trouve chez le romancier Graham

Greene (*The Burn Out Case*, 1961) où il décrit un homme qui n'arrive plus à construire ses personnages.

L'utilisation en médecine de cette expression apparaît pour sa part dès 1969 : H.B Bradley publie un article dans la revue *Crime et délinquance*, dans lequel il désigne déjà à travers ce concept un stress lié au travail. Au milieu des années '70, le psychanalyste américain Herbert Freudenberger est le premier auteur à décrire le burn out. Il puise dans sa propre expérience de soignant bénévole dans une *free clinic* new-yorkaise spécialisée dans le sevrage de toxicomanes et il parle volontiers « d'incendie intérieur » pour décrire un état de fatigue généralisé au sein des professionnels de la santé mentale. Jacques Gasser cite encore les chercheurs Maslach & Jackson décrivant en 1981 un état d'épuisement émotionnel, de dépersonnalisation et de diminution de la performance.<sup>1</sup>

Au Japon, l'épuisement professionnel est appelé *Karoshi*, remarque le psychiatre. Il ressemble au burn out et décrit la mort subite du cadre par arrêt cardiaque, suite à un stress très important. Il est reconnu comme maladie professionnelle depuis 1970. Ce qui le différencie du burn out, c'est l'aspect cardio-vasculaire. Certaines études estiment que plusieurs milliers de personnes meurent d'épuisement au travail chaque année au Japon.

**Valérie Bory**

1 • L'« inventaire » de ces syndromes peut être trouvé sur Internet, en 22 questions ! MBI (Maslach burn out inventory). Voir encore [www.swissburnout.ch](http://www.swissburnout.ch) et [www.noburnout.ch](http://www.noburnout.ch)

# Les fruits littéraires du drame protestant

●●● **Gérard Joulé**, *Epalinges*  
Ecrivain et traducteur

De même que le catholicisme, le protestantisme a ses saints, ses confesseurs et ses martyrs : Milton, le premier, qui, croyant servir Jéhovah, accorda secrètement ses sympathies à Satan, le vaincu malheureux dont Baudelaire s'inspira dans sa définition du dandy et du beau idéal, et auquel Byron s'identifia dans sa révolte contre ses pairs de la Chambre des Lords, les très pharisaïques gardiens du *cant*<sup>1</sup> et de la moralité britanniques ; Jean-Jacques Rousseau, le très vertueux républicain genevois, l'ennemi des arts, des sciences et des spectacles, et vicaire savoyard d'une religion du sentiment à des années-lumière de la mathématique et sévère théologie calviniste ; Benjamin Constant, le Hamlet du sentiment amoureux, version moderne d'Orphée dévoré par la Bacchante du réveil intellectuel romantique, la très volcanique Germaine de Staël ; Amiel, prêtre désolé d'un sacerdoce stérile où le Moi peu à peu a remplacé Dieu, un Moi à la fois gonflé et déprimé par la lecture des philosophes allemands ; lecture à laquelle échappe en partie Alexandre Vinet, le grand éducateur de la jeunesse libérale vaudoise, plus tourné vers les classiques et les moralistes français.

A tant de protestantisme malheureux, à tant d'illustres victimes,<sup>2</sup> quel protestantisme heureux, outre celui de Blake, qui crut pouvoir marier le Ciel et l'Enfer au nom de ce qu'il appelle « Energie », pourrions-nous opposer ? Goethe, païen sous la défroque du chrétien magistrat de la cité de Weimar et du patricien, plus amoureux des antiquités gréco-latines et des corps de ses maîtresses que des maximes de renoncement du Nazaréen ? Nietzsche, crucifié volontaire sur la roue de l'Eternel retour, dans une impossible réconciliation de Dionysos, du Christ et de César ? Ou encore Gide, ce Montherlant protestant, qui joua un moment avec l'idée de se convertir à Rome pour taquiner Claudel qui le harcelait à coups de syllogismes tirés de la *Somme* de saint Thomas d'Aquin ?

## Le face-à-face de Gide et Claudel

La correspondance entre Gide et Claudel est une bonne illustration du dialogue impossible - du moins sur le plan littéraire - entre le protestant et le catholique. D'un côté la liberté de pensée, et de l'autre le principe d'autorité et d'unité. D'un côté la brebis qui cherche à se soustraire à l'autorité du pasteur, et de l'autre le pasteur qui cherche à asseoir son autorité sur son troupeau. C'est là l'une des facettes, et non la

**Bernard Reymond**,  
*Le protestantisme et la littérature. Portraits croisés d'un horizon partagé*, Labor et Fides, Genève 2008, 176 p.

1 • Langage affecté.

2 • Il nous faudrait tout un livre pour parler de Kierkegaard, cet Hamlet du christianisme, ce chevalier malheureux de la foi, comme il se qualifiait lui-même.

moindre, de la querelle des Anciens et des Modernes. Et par liberté, nous n'entendons naturellement pas la notion de libre-arbitre sur laquelle Luther et Calvin ont, nous semble-t-il, dit des choses assez définitives.

Ainsi voit-on Gide, anguille insaisissable à la main du très catholique Claudel, refuser, au nom de la liberté de conscience, de se soumettre au dogme, de servir un maître. Au lieu de quoi Claudel aura beau jeu de lui rétorquer qu'il en sert mille, dont la plupart ne sont rien d'autres que des désirs et des passions dont on peut dire qu'il est aussi bien l'esclave que le maître. Et de lui jeter au visage les mille variations des Eglises protestantes, sur le chapitre desquels Bossuet, en son temps, a été lui aussi assez exhaustif. De guerre lasse, Gide lance à son tour dans les pattes de Claudel le Christ contre les Eglises, le Christ anarchiste de Blake, le prophète miltonien du protestantisme biblique. Héritier des Lumières et du romantisme, Gide incarne dans ses fluctuations mêmes le moment de l'histoire de l'Occident, ci-devant chrétien, où les princi-

pes, les convictions et les opinions porteurs de loyautés se métamorphosent, peu à peu, en ce que nous appelons aujourd'hui (où le principe d'identité est considéré comme l'ennemi mortel de la pensée) « sensibilité », « nuance ». Jusqu'à l'émiettement final, dans ce désir entêté de vouloir échapper à toute prise. Peut-on encore discuter avec ce qui n'est plus que pure nuance ou pure sensibilité ? Comment attraper une anguille ?

Face à Gide, Claudel est le catholique thomiste médiéval, l'homme des définitions, des affirmations et des certitudes. C'est l'orthodoxie opposée à la multiplicité des opinions particulières, le singulier contre le multiple.

D'un côté donc, la subjectivité humaine, de l'autre, l'objectivité et l'infaillibilité divines, relayées par une Eglise qui a reçu en dépôt la totalité de la Révélation. Toujours est-il que l'un comme l'autre - et nous redescendons du plan théologique et religieux au plan purement littéraire - ont conçu le christianisme comme une chose qui faisait violence à la nature humaine, comme ce scandale et cette folie que Paul a prêchés aux Gentils. Une chose extraordinaire comme la vie elle-même, à laquelle il est impossible de s'habituer.

Dans ce souci de conserver le « dramatisme » du christianisme, Gide va même jusqu'à rejeter cette « paix » qui découlerait des certitudes dont Claudel semble si affamé. Il plaide pour la vertu du drame rendu possible grâce à l'« inorthodoxie » et s'en sert de grief contre le catholicisme : « Je cherche en vain, écrit-il à Claudel, quel pourrait être le drame catholique. Il me semble qu'il n'y en pas ou qu'il ne doit pas y en avoir - ou bien que l'on peut dire qu'il se concentre tout entier dans la messe. Le catholicisme peut et doit apporter à l'âme repos, certitude, etc. ; une mécanique

2009  
50 ans Choisir fête ses 50 ans !

Une erreur s'est glissée dans le cadre de notre invitation, encartée dans le dernier *choisir*.

La conférence de **Jacques Arnould o.p.**,  
*Le créationnisme,*  
*vraie ou fausse réponse à nos peurs,*  
aura bien lieu le 19 novembre 2009,  
à 20h30, à Fribourg,  
ce qui est un **jeudi**  
et non un **mardi** comme annoncé.

admirable s'y emploie. C'est un quiétisme, non un motif de drame. Au contraire, le protestantisme engage l'âme dans des chemins de fortune qui peuvent aboutir où j'ai montré. C'est une école d'héroïsme. »

Il serait facile de traduire chemins de fortune par chemins de perdition et de rétorquer à Gide que la certitude que le catholicisme offre au croyant n'a jamais garanti son salut éternel, et que Gide a assez tôt renoncé à ces chemins d'héroïsme et de fortune pour se carrer, l'âge venant, dans une sorte d'hédonisme pépère néo-païen à la Goethe ou à la Anatole France, ayant fait sa paix avec le monde.

## L'éclat du protestantisme

Nous pourrions encore citer - cette longue mais indispensable parenthèse refermée - Crisinel, le Nerval romand, cet Isaac offert en victime expiatoire au couteau du Dieu d'Abraham. Gustave Roud, le marcheur nocturne, amoureux des beaux corps des jeunes paysans du Gros de Vaud, au moment de la fenaison, fuyant le regard de Dieu et son propre regard chastement concupiscent dans la nuit romantique allemande, tandis que son compère genevois, Pierre-Louis Matthey, atténuait sur un édreton de guinées son calvinisme natif d'un dandysme hérité de ses chers Anglais. Ou Charles-Ferdinand Ramuz qui poussa au plus haut point la conscience de l'artiste, du protestant et de l'honnête homme, dans un souci de fidélité héroïque au dieu de ses pères et à l'image de l'homme qu'ils lui avaient léguée. Ou le pasteur bernois Jérémie Gotthelf, peintre d'une paysannerie homérique déjà en train d'agoniser. Ou encore, tout près de nous, Jacques Chessex, déchiré entre un dieu muet et

son succédané inversé, le sexe et son paradis de substitution.

L'art et la littérature sont-ils donc compatibles avec le christianisme ? C'est là la grande question que des siècles de christianisme n'ont cessé de poser. Partant de positions antithétiques, Gogol et Nabokov avaient abouti à la même conclusion : celle de l'incompatibilité absolue de ces deux phénomènes. Nabokov rejetant le christianisme comme une absurdité dégradante pour un homme raisonnable et civilisé (il rejettera pour des motifs assez voisins, le freudisme et le marxisme) et Gogol voyant dans la littérature la figure même du diable.

Ainsi, après être sorti de la cervelle brouillonne et bouillonnante de ce moine concupiscent qu'était Luther, qui avait tant peur du diable et de l'enfer, le protestantisme, qui se voulait vertueux comme un républicain romain et calculateur comme un géomètre et un banquier, allait-il s'acoquiner avec la littérature, cette gourgandine ? Mettre son cœur à nu dans des livres, exposer son moi, n'était-ce pas retourner à Rome en prenant pour confesseur, non plus un prêtre, mais le public ?

Or c'est peut-être justement dans la littérature, c'est-à-dire dans l'esprit et le cœur angoissés et tremblants du croyant, que le protestantisme a conservé le plus de rigueur, de vie et d'énergie. C'est là qu'il a été, si j'ose dire, le moins séculier, le plus intraitable, là qu'il a préservé intacte la foi farouche des premiers jours. Et ce n'est pas un hasard si beaucoup de pasteurs ont eu pour fils des écrivains, dont certains, tout en reniant la foi et le dogmatisme de leurs pères, auxquels ils ne pouvaient plier leur esprit, gardèrent cependant en eux et dans leurs écrits cette teinture si particulière du protestantisme.

G. J.

# Dialogue interreligieux

## Du concret à Mar Moussa

●●● **Nadia Braendle**, Genève  
Journaliste

Monastère syrien cité dans la plupart des guides touristiques, Mar Moussa se veut lieu de rencontre.<sup>1</sup> Et y réussit. A preuve, les colonnes qui montent au monastère le week-end (c'est-à-dire le jeudi soir et le vendredi) : Syriens de tous horizons, touristes, randonneurs et familles musulmanes des villages voisins venus pique-niquer et converser sur la terrasse. C'est déjà précieux. Mais en août dernier, Mar Moussa a fait un pas de plus.

Forte de ses dix moines et moniales, la communauté a lancé une invitation à un séminaire d'été pour le dialogue interreligieux : 80 musulmans et chrétiens sont venus dans le désert de Nebek pour participer très activement à cet événement au thème hardi, et étonnamment fécond : « La volonté divine et l'autodétermination humaine ».<sup>2</sup>

Pour la première fois, la hiérarchie catholique de Syrie - jusqu'ici très réservée face à l'expérience interreligieuse de Mar Moussa - a envoyé des représentants de poids, dont l'archevêque Yusef Anis Abi 'Aad d'Alep. Et, du côté musulman, de nombreux cheikhs et imams sont venus. C'est un sunnite, le cheikh Yasser al Hafez, mufti de Nebek, qui a ouvert la session, avec une comparaison entre le désert - où l'homme se perd sans piste - et la vie spirituelle

- où l'homme a besoin d'écouter la Parole. Et de remercier le *deir* (« le monastère ») Mar Moussa qui devient le *dar* (« la demeure ») de tous.

Yasser al Hafez a soulevé des questions fondamentales tant pour les chrétiens que pour les musulmans : faut-il respecter à la lettre les Livres (Coran et Bible) ? On voit l'enjeu que représente cette réflexion pour faire face aujourd'hui aux intégristes des deux bords. Pour lui, il faut faire la part entre ce qui est dû à l'environnement et aux mentalités de l'époque et ce qui est déterminé par la volonté de Dieu. C'est de la responsabilité de chacun de chercher son chemin pour développer sa spiritualité. Contre les intégrismes, il est nécessaire de réaffirmer le droit et le devoir d'interpréter les textes, ainsi que la responsabilité individuelle. Un cheikh chiite : « Bien sûr, Dieu sait ce que tu vas choisir, mais il ne te détermine pas, toi tu restes libre de ton choix. »

Mais celui qui a soulevé la polémique dans cette rencontre entre sunnites, chiites, catholiques, protestants et orthodoxes, c'est le cheikh Jawdat Sa'eed.

1 • Voir les pp. 36-37 de ce numéro.

2 • Seminar for religious dialogue 3-6/8/2009 : « Religious renewal ». *Between divine predestination and human self-determination.*

Cet homme a passé des années en prison pour ses positions anticonformistes. Coiffé de son traditionnel bonnet de laine brute, il fait image de patriarche. Et il aborde de front les aspects plus politiques de la responsabilité des croyants.

Les Proches-Orientaux ont la responsabilité de faire avancer leur région en s'armant de l'amour et de la compréhension de l'autre. Jusque-là, pas de remous dans la salle. Mais lorsque le cheikh Saeed désigne l'exemple à suivre, à savoir la communauté européenne, des interventions passionnées se succèdent alors dans la grande salle de conférence de Mar Moussa. « Nous n'avons pas de leçon à apprendre des Occidentaux, ils ont fait trop de mal dans le passé (croisades, inquisition, guerres mondiales) et continuent à le faire (invasion de l'Iraq). » « Vous êtes fasciné par l'Europe, alors que nous devons trouver nos propres solutions. »

Le vieux cheikh au bonnet de laine ne se laisse pas démonter par la véhémence de certains participants, il en rajoute : « L'Europe est une construction pacifique, née de la volonté des pays ; pour une fois dans l'histoire, il n'y a eu ni guerre, ni affrontement, mais construction dans l'interrelation, c'est ce que nous devons faire. » Il reçoit alors de nombreux soutiens dans la salle, comme celui d'un jeune moine : « L'Occident a eu des politiques néfastes. Mais lorsqu'on répond par la violence, par le rejet, on reste déterminé par la violence qu'on nous a faite. Ce n'est donc pas un acte libre ni réfléchi. Pour construire un monde différent, il faut être calme et en paix. »

## Deux naissances

Ce qui est ressorti, en fait, des discussions de ce séminaire interreligieux, c'est que tant les chrétiens que les musulmans du Proche-Orient ont la responsabilité de déterminer leur destin religieux, social et politique. Rien dans leur religion, aux uns comme aux autres, ne s'y oppose. Au contraire, souligne un soufi de la mosquée Adilia d'Alep, « chaque homme naît deux fois, la première fois à sa naissance biologique, la deuxième fois, quand il se libère de ses pères ».

Au fond, la communauté monastique de Mar Moussa va déjà au-delà du simple dialogue entre les religions. Elle travaille à une véritable culture de la paix au Proche-Orient. Et le soir, sous la pleine lune qui baignait la terrasse du monastère, les participants ont pu vivre un moment cette paix au son du oud et du tambourin.

**N. B.**

*Intervention du mufti de Nebek.*



# Amoureux de l'islam

**Paolo Dall'Oglio**, avec la collaboration d'**Eglantine Gabaix-Hialé**, *Amoureux de l'islam, croyant en Jésus*, préface de Régis Debray, De l'Atelier, Paris 2009, 192 p.

Restaurateur d'un ancien monastère situé dans le désert syrien, à 80 kilomètres au nord de Damas, Paolo Dall'Oglio, jésuite italien, y a fondé, il y a plus de vingt ans, un monastère mixte dont la vocation principale est le renouveau de la vie monastique dans le contexte musulman. Guyonne de Montjou avait publié un premier livre sur l'œuvre, intitulé *Mar Moussa, un monastère, un homme, un désert*.<sup>1</sup> Dans ce second livre, Paolo Dall'Oglio développe les thèmes principaux de sa réflexion, nourrie par une expérience de presque trente ans dans le contexte arabe musulman de la Syrie, qui abrite aussi une très ancienne communauté chrétienne.

Malgré quelques imperfections de style et de vocabulaire, dues au fait que l'auteur s'exprime en français à partir de l'italien, ainsi que l'usage abusif de circonlocutions, le livre est passionnant. Premièrement, l'auteur s'appuie sur une longue fréquentation du monde oriental syrien, chrétien et musulman. Il connaît l'arabe : « J'avais la gorge malade à force de prononcer les gutturales de l'arabe », ce qui lui a permis d'innombrables échanges avec des gens simples comme avec des savants, notamment des religieux musulmans de Damas. « Ma façon de rentrer en dialogue, c'est avant tout par une vraie curiosité, je suis vraiment intéressé à comprendre quelque chose de la particularité de celui que j'ai en face, ou plutôt avec qui je partage le même banc. » Ainsi son livre rapporte plusieurs anecdotes savoureuses qui éclairent et allègent les développements plus abstraits.

Deuxièmement, les maîtres spirituels de Paolo Dall'Oglio que sont Charles de Foucauld, Louis Massignon, Christian de Chergé, le moine de Tibérine, inspirent sa réflexion. Il signale certes les positions différentes d'autres penseurs, comme celle de François Jourdan dans *Dieu des chrétiens, Dieu des musulmans*, plus centré sur la comparaison des doctrines,<sup>2</sup> mais il ne s'éloigne jamais de sa position de grande bienveillance envers l'islam.

Il s'oppose même de manière un peu polémique aux orientalistes, principalement occidentaux et agnostiques, et leur reproche de ne pas comprendre le cœur de l'islam qui est religieux et théologique. Par ailleurs, il s'élève avec rage contre ceux qui comparent superficiellement les positions chrétiennes et musulmanes pour disqualifier ces dernières. On attendrait cependant qu'il s'explique mieux avec ceux qui le font avec sérieux et compétence, comme François Jourdan.

Pour montrer les ouvertures officielles vers une compréhension de l'islam, l'auteur argumente à partir des textes officiels de la théologie catholique, en commençant par le décret du concile Vatican II sur les religions non-chrétiennes et son passage sur les musulmans, ainsi que d'autres documents plus récents, y compris le très contesté *Dominus Jesus*.

Troisièmement, en s'adressant principalement à un public occidental d'origine chrétienne, dont la sympathie lui

1 • Albin Michel, Paris 2006, 238 p.  
2 • De l'Œuvre, Paris 2008, 206 p.

est peut-être acquise, l'auteur fait œuvre de passeur. Il explique des points de la religion musulmane : la foi, par exemple, comme relation personnelle à Dieu dans une sorte d'alliance, ou la mort seulement apparente du Christ en croix « à cause de la difficulté pour les musulmans d'accepter l'humiliation de Jésus », ou encore ce qui concerne l'eschatologie (Jugement dernier et Résurrection).

Son amour de l'islam l'oblige presque à l'excès à aller le plus loin possible dans la compréhension musulmane, sans jamais renoncer toutefois à son enracinement raisonné en Jésus-Christ.

## Nouvelles questions

L'ouvrage est divisé en huit chapitres. Les deux premiers sont plutôt descriptifs et portent sur le monastère et la naissance de sa relation « amoureuse » à l'islam. Les chapitres suivants ouvrent des problématiques nouvelles : *une Eglise de l'islam, les relations abrahamiques, les conditions de l'inculturation* en milieu musulman. Enfin les trois derniers chapitres sont plus théologiques : la prophétie de Muhammad, c'est-à-dire la foi du Prophète, la révélation en islam, et un dernier chapitre consacré à l'eschatologie, c'est-à-dire l'espérance en islam.

Certaines expressions sont volontairement provocantes, comme *une Eglise de l'islam*, mais l'auteur veut dire simplement « une communauté qui rassemblerait les disciples de Jésus vivant en contexte musulman (...) dans lequel ils veulent s'enraciner (...) en vue de l'établissement du Royaume de Dieu ». Bref, une communauté chrétienne qui, au contraire du ghetto et de la séparation, pratique l'accueil et l'hospitalité aussi à l'égard des musulmans.

Face aux journalistes et écrivains qui prédisent à brève échéance la disparition des chrétiens d'Orient, Paolo Dall'Oglio entend insuffler un sens et une perspective aux chrétiens arabes et ainsi lutter contre l'émigration, y compris par des projets sociaux sur place, comme l'aide à la construction de maisons.

Il aborde aussi la question délicate de la communion eucharistique à donner ou à refuser aux musulmans qui ont le désir de la recevoir (il répond par la négative mais en exposant bien les différentes demandes), traite de la question complexe de la prière interreligieuse où il distingue trois niveaux, et évoque le sacrifice eucharistique et la demande de pardon des péchés « chez nos amis pèlerins à la Mecque ». Il faudrait, à mon sens, peut-être mieux distinguer cette demande générale de pardon liée au rite du pèlerinage et le pardon impossible à donner à qui blasphème contre Dieu et son prophète, comme dans la controverse au sujet des caricatures de Muhammad. Enfin l'auteur fait l'éloge du syncrétisme chez les chrétiens de toutes sortes qu'il rencontre à Mar Moussa, et il en observe aussi des marques dans l'islam.

Ce livre de Paolo Dall'Oglio étonnera certains, agacera d'autres, cependant on ne saurait mettre en doute l'étendue de son expérience en contexte musulman arabe. Bien des questions abordées ici méritent d'être débattues plus longuement mais on saura gré au moine « prophète » de Mar Moussa et à sa communauté de nous donner une leçon d'islamophilie, sans naïveté.

**Joseph Hug s.j.**

## ■ Religions

**Denis Bachelot**  
***L'islam, le sexe et nous****Essai*  
Buchet-Chastel, Paris 2009, 204 p.

Cet ouvrage commence par un coup de tonnerre : « L'image, toute image, est de l'idéologie en représentation. » Voilà l'angle d'attaque de l'auteur des phénomènes culturels que sont le christianisme et l'islam. Les médias modernes renvoient à l'Occident et aux musulmans des tonnes d'images qui se veulent auto-représentatives et qui exacerbent souvent la détestation de l'autre, dans ce qu'il a même de légitimement différent, parce que l'image qu'il en donne ne plaît pas à son adversaire ! C'est dans le rapport des sexes que se cristallise et s'exemplifie la tension entre ces deux mondes.

Voilà la complexe intrigue que dénoue ce journaliste, en analysant des lieux communs tels que le sempiternel « choc des civilisations » entre Occident et islam, la laïcité, l'islamophobie, la sexualité et le patriarcat - des lieux communs présents et constitutifs des sociétés occidentales et musulmanes, mais qui s'affrontent par images interposées. Comment un système culturel pluri-séculaire qui s'imisce dans un autre semblable peut-il réagir ? Qui sont les victimes des luttes entre ces deux « empires culturels » que l'on pourrait réduire symboliquement à la télévision et au minaret ?

Lecture fluide aux longueurs ou lexiques parfois un peu redondants, mais une vraie envie de dévoiler (dans tous les sens du terme) les enjeux de l'interpénétration culturelle inévitable entre Orient et Occident, entre islam et christianisme, par le prisme des rapports garçons-filles. On regrette peut-être l'absence d'un chapitre expliquant comment la religion proprement dite influe sur les sociétés et leurs regards croisés sur des thèmes communs.

Thierry Schelling

**Corinne Maier, Frank Martin**  
***Manuel de savoir-vivre en cas d'invasion islamique***

Michalon, Paris 2008, 190 p.

Si le titre est provocateur, attendez la suite... Une petite suite où il sera question de retour de Poitiers, de voiles évidemment, d'économie, de pensée (intelligente ou pas) de mosquées, d'amour permis ou interdit (homosexualité), de nourriture, de distractions licites ou illicites, et enfin d'une conclusion qui nous promet que, si les conseils donnés ont été suivis, tout se passera bien en cas d'invasion islamique.

La quatrième de couverture nous met en garde : ce brûlot est déjanté et hilarant, totalement provoc ! Les deux auteurs, l'une ayant écrit de nombreux best-sellers et l'autre polyglotte et fanatique de mathématiques, s'en sont donné à cœur joie et appellent leur livre « fable ».

Leur ton ironique et mordant commence par beaucoup vous amuser. Puis, au cours des chapitres, alors qu'ils dévoilent devant vous des pages d'histoire où il est question de conquêtes et d'implantations, de mariages mixtes et de leurs implications, on commence à rire un peu moins, on se pose des questions... on se dit : « Et si... » La réponse est vôtre. Je vous laisse le soin d'en juger. Bonne lecture.

Marie-Luce Dayer

**Sous la direction de**  
**F. Bousquet et H. de La Hougue**  
***Le dialogue interreligieux****Le christianisme face aux autres traditions*  
Desclée de Brouwer, Paris 2009, 226 p.

Dans l'esprit de la rencontre d'Assise où Jean Paul II, le 27 octobre 1986, a réuni des croyants des différentes religions afin de prier ensemble pour la paix, cet ouvrage rassemble de remarquables interventions sur la réalité présente et à venir des relations interreligieuses. En l'occurrence, à partir d'un Colloque organisé, voici trois ans, par l'Institut de science et de théologie des religions (Institut catholique de Paris), on appréciera, au fil des pages, ce qui caractérise aujourd'hui, spécialement en France, la cohabitation des chrétiens avec les juifs, les musulmans, les bouddhistes, les hindous et les croyants des religions traditionnelles afri-

caines. En outre, une excellente analyse de l'état des religions en Chine oriente à bon droit la réflexion sur les fondements théologiques des rencontres interreligieuses.

Les noms des auteurs de ces contributions de grande qualité, sous la direction de François Bousquet et Henri de La Hougue, sont à même de retenir notre attention : Geneviève Comeau, Dennis Gira, Mgr Félix Machado, Michel Masson, René Tabard et Claude Geffré.

Assurément, en cette période de mondialisation, la diversité des références religieuses et la complexité des défis posés à la foi chrétienne exigent de plus en plus une sage et clairvoyante ouverture aux autres et simultanément un approfondissement de la foi de chacun.

Louis Christiaens

### **Bhante Henepola Gunaratana**

*Les huit marches vers le bonheur*

Albin Michel, Paris 2008, 298 p.

Mettre en pratique les enseignements du Bouddha est l'œuvre d'une vie. « Chaque pas, sur le chemin du Bouddha demande de pratiquer la Vision intérieure, jusqu'à ce qu'elle fasse partie de la vie quotidienne. » Le Bouddha a proposé l'entraînement du Chemin octuple : compréhension, pensée, parole, action, moyens d'existence, effort, attention et concentration. Ce livre apporte les conseils essentiels pour suivre ce chemin. Il s'agit de pratiques et non de vérités à croire. L'enseignement « est fondé sur le bon sens et sur l'observation attentive de la réalité ».

D'origine sri-lankaise, l'auteur, installé aux Etats-Unis, est le représentant très connu du mouvement Vipassana, qui prit son essor en Birmanie au XIX<sup>e</sup> siècle au sein de la tradition theravada. Vieux de 2500 ans, ces enseignements sont à l'origine de toutes les écoles bouddhistes pour sortir de la souffrance et atteindre l'Éveil.

Un ouvrage précieux, une sagesse universelle pour les bouddhistes comme pour les non-bouddhistes.

Marie-Thérèse Bouchardy

## ■ Philosophie

### **Sous la direction de Pierre Gisel**

#### ***Les constellations du croire***

*Dispositifs hérités, pronominalisations, destin contemporain*

Labor et Fides, Genève 2009, 202 p.

Sont présentées ici les recherches pluridisciplinaires sur le concept du « croire » par des collègues de Pierre Gisel, professeur à la Faculté de théologie de l'Université de Lausanne, qu'ils soient philosophes, théologiens ou littéraires.

« Croire ou ne pas croire », la question est centrale. On est bien conscient qu'il y a plusieurs formes de croyances. On peut croire confusément, voire de façon vague et impersonnelle, ou croire au contraire de façon affirmée, voire militante. On sait en outre que les croyances se modifient avec le temps, au gré de l'itinéraire de chacun et dans l'histoire des cultures et des sociétés.

Différentes facettes du croire sont envisagées. On peut lire un contraste intéressant entre le croire chez Thomas et la foi chez Luther. Pour Thomas, le croire est une des trois vertus théologiques. Il n'est pas un savoir mais il est en lien avec une vérité qui intrinsèquement « échappe ». Croire, c'est donner son assentiment en engageant sa volonté. Volonté et intelligence sont liées dans l'acte de croire car c'est sous l'emprise de la volonté que l'intelligence adhère aux vérités à croire. « Il faut encore que la volonté de l'homme soit préparée par Dieu moyennant la grâce, pour que cette volonté soit élevée à des choses qui dépassent la nature. » Chez Luther, le croire n'est pas une « vertu » parmi d'autres, mais il concerne l'être humain tout entier. C'est « se-laisser-saisir » par une altérité radicale, par ce Dieu qui vient vers nous et nous donne ainsi d'exister réellement. Luther souligne avec intransigeance que toute initiative est dans la main de Dieu. Seule la foi en Dieu justifie l'homme.

Ouvrage de lecture difficile, destiné particulièrement à ceux que les tissages multiples entre les différents courants philosophiques passionnent.

Monique Desthieux

**Michel Leplay**

***La foi que j'aime le mieux***

*Une histoire de la « petite espérance »*  
Salvator, Paris 2009, 188 p.

Après lecture du titre, on voudrait immédiatement ajouter : « C'est l'espérance », et bien sûr Péguy se profile à l'horizon, lui qui avait annoncé le désarmement universel, ainsi que Jaurès qui, lui, voyait chanter les lendemains d'une société sans classes. L'auteur, pasteur, journaliste, écrivain, engagé sans équivoque dans l'œcuménisme, parle d'une autre espérance encore, celle de l'unité chrétienne au service d'une annonce efficace de l'Évangile, de la justice et de la paix. Partant de notre père Abraham, dont le Dieu est tout intérieur, il survole Moïse au Dieu historique, puis David, Salomon, et se penche assez longuement sur Jésus qui posa à ses disciples la question : « Que disent les gens au sujet du Fils de l'homme ? » et ensuite : « Et vous, qui dites-vous que je suis ? »

Autour de ces deux questions et des réponses obtenues, l'auteur apporte son éclairage, reconnaissant volontiers l'influence que certains écrivains ont eue sur lui : Blaise Pascal, Charles Péguy, Emmanuel Mounier, Dostoïevski, Léonard Ragaz et Théodore Monod. Les témoins du Christ, nous dit-il, n'ont pas de frontières confessionnelles et la communion des saints dépasse le temps. Les réformateurs, Calvin, Luther, Zwingli, sont également évoqués, ainsi que Dietrich Bonhoeffer, avec toujours un retour sur la Parole faite chair et le désir intense de notre diversité chrétienne réconciliée. Réconciliée mais diverse...

C'est un livre exigeant, qui nous exhorte en fin de compte à être reconnaissants, à espérer et à croire fermement, comme disaient Martin Luther et Martin Luther King. Avec cette foi dont « l'espérance est le commencement et le mouvement qui se décline sur deux tons, celui de la foi en qui elle croit et qui confesse avec la communauté chrétienne la foi des apôtres, et la tonalité de la prière qui espère ce qu'elle demande et s'engage pour ce qu'elle attend ».

Marie-Luce Dayer

■ Spiritualité

**Suzanne Eck**

***Prédicateurs de la grâce***

*Études sur les mystiques rhénans*  
Cerf, Paris 2009, 224 p.

Les mystiques rhénans sont à la mode et leurs œuvres suscitent aujourd'hui un véritable engouement. Il faut pourtant reconnaître qu'ils ne sont pas toujours d'un accès facile et qu'il n'est pas rare que des lecteurs bien intentionnés se fourvoient allègrement dans leur étude.

Sœur Suzanne, spécialiste reconnue de la mystique rhénane, a le talent d'introduire à l'œuvre d'Eckhart, de Tauler et de Suso avec simplicité, profondeur et une pointe d'humour qui n'enlève rien à la sagesse de ses analyses. L'ouvrage rassemble une vingtaine d'articles publiés dans diverses revues entre 1982 et 2007, dont quatre parus dans *choisir*. Ce qui fait que l'on retrouve parfois un même texte cité à plusieurs reprises.

Même si l'essentiel du propos est consacré aux mystiques rhénans, la moniale dominicaine a ratissé un peu plus large en consacrant une étude à son Père saint Dominique et à Catherine de Sienne. Il est vrai que la mystique rhénane est, pour une bonne part, fille de l'ordre dominicain. Chacun des auteurs évoqués a son message particulier : le chemin de l'abandon total pour Tauler, celui de l'enfance chez Suso, le renoncement ou le délaissement pour Eckhart.

L'abandon, le renoncement, la mort à soi-même, la confiance totale, tout cela est dit aimablement, sans rudesse ni sévérité, au point qu'il se dégage de ces pages l'image d'un Dieu amical, plein de miséricorde, à qui on ose faire confiance parce qu'il s'est fait homme pour que l'homme devienne Dieu. Chaque chapitre est tissé de nombreux extraits des grands maîtres. Sans prétendre être une initiation d'ensemble aux mystiques rhénans, ils n'en proposent pas moins une bonne approche.

Pierre Emonet

**Marie-Josèphe Glardon**

**Un souffle neuf**

*Trouver une spiritualité pour tout le monde*  
Saint-Augustin, St-Maurice 2009, 296 p.

Voici un livre à lire sans précipitation, afin de laisser ses pages vous pénétrer progressivement. L'autrice, une des premières pasteures de Suisse romande, invite à méditer sur les chemins de la conversion, *teshuvah* en hébreu. Une transformation urgente, explique-t-elle, reprenant les propos de Carl Friedrich von Weizsäcker. Car il en va de notre vie, de celle du monde. Que ce soient les relations sociales brisées, la création entière qui crie sous les coups de notre développement ou la soif de sens qui traverse nos sociétés, tout appelle à changer de cap. C'est même, précise-t-elle en introduction, un *status confessionis*, une nécessité de la foi.

Marie-Josèphe Glardon, riche de son expérience pastorale et de son savoir théologique, ne fait pas la morale, bien que le verbe « devoir » et les « il faut » ne soient pas absents de son livre. En parcourant les grandes questions du moment (relation au corps, solidarité, écologie) et les diverses dimensions de la spiritualité (lâcher prise et résistance, déviance et libération), elle revient sans cesse sur cette *teshuvah* régénératrice en profondeur de soi-même et de la société. Et quand elle bute sur les faiblesses de l'Église (toutes confessions confondues) ou les intégrismes, elle avertit : « Une spiritualité digne de ce nom ne peut que tendre vers la compassion et l'amour. » Sinon, elle est à côté, dévoyée, ratée, le sens même du mot péché.

En rafraîchissant les mots usés de la foi chrétienne, l'autrice cherche les pistes d'une spiritualité accessible à tous et porteuse d'avenir pour l'humain et la création entière. Elle le fait avec conviction, sûre que pour Dieu, tout est possible.

Jean-Claude Huot

■ Bible

**Jean-François Baudoz**

**Prendre sa croix**

*Jésus et ses disciples dans l'Évangile de Marc*  
Cerf, Paris 2009, 144 p.

Contempler la croix du Christ amène à reconnaître le signe de la volonté du Seigneur de sauver le monde par l'offrande de sa vie,

mais interpelle toujours le croyant : comment être dans la « suivance » du crucifié ? Après avoir donné quelques repères pédagogiques pour une étude suivie de l'Évangile de Marc, l'abbé Baudoz nous entraîne à regarder le cheminement des disciples, leurs attitudes ambivalentes, à la fois zélées dans leur réponse à l'appel du Christ et « dur d'oreille » quand il s'agit d'être là, au moment pathétique de la Passion. L'auteur s'attache aussi à nous faire remarquer longuement l'attitude sans ambages de la pauvre veuve qui offrit tout de ce qu'elle avait pour vivre, donc sa vie elle-même. Elle préfigurerait le don total de Jésus.

Pour nous, chrétiens, « prendre sa croix », n'est-ce pas une métaphore qui nous amène à discerner dans notre agir comment renoncer à notre ego et se configurer aux enseignements du Maître ? Choix de vie pour traverser, les yeux ouverts vers le Seigneur, les épreuves crucifiantes quand elles se présentent.

Monique Desthieux

**Marc-Alain Ouaknin**

**Zeugma**

*Mémoire biblique et déluges contemporains*  
Seuil, Paris 2008, 524 p.

« Zeugma », « joug », « pont », « lien » est un procédé qui consiste à rattacher grammaticalement deux ou plusieurs noms à un adjectif ou un verbe qui, logiquement, ne se rapporte qu'à l'un des noms (ex. « La dame est rentrée en larmes et en taxi » Victor Hugo). La mise ensemble de deux réalités étrangères produit une ouverture, un élan de créativité et de vie.

Zeugma, c'est aussi une ville engloutie par les eaux de l'Euphrate, suite à la construction de barrages en Turquie. Ville grecque, byzantine puis romaine. Les archéologues ont essayé d'en sauver les mosaïques. La thèse principale de ce livre « est de montrer comment s'établit un pont, zeugma, entre la modernité d'un péril possible consistant en une montée des eaux, réelles et métaphysiques, et les textes de la Genèse sur le déluge ».

Marc-Alain Ouaknin, dans la plus pure tradition rabbinique, revisite les textes bibliques, les mots et les lettres hébraïques, pour retrouver leur sens originel. Il nous entraîne dans une réflexion sur l'éthique,

l'écologie, sur la montée contemporaine des eaux au sens propre et au sens figuré (défuge d'images et de paroles). C'est un foisonnement de réflexions et de digressions philosophiques qui déroutent parfois le lecteur et qui ne rend pas la lecture facile. Chacun essaiera de s'y retrouver !

Marie-Thérèse Bouchardy

### ■ Témoignage

**Anne Nivat**  
***Bagdad, zone rouge***  
Fayard, Paris 2008, 288 p.

Qui ne connaît pas l'auteur, ses reportages et ses livres sur les pays en guerre... la Tchétchénie, l'Afghanistan et cette fois-ci l'Irak où elle a séjourné à quatre reprises depuis 2003, dont deux en 2007. Ce livre est le produit des rencontres qu'elle a faites et des confidences qu'elle a recueillies.

En octobre 2007, elle réside pour la deuxième fois à Bagdad au sein d'une famille qui la reçoit simplement et amicalement. Ali, le fils, lui servira de chauffeur. Vêtue et voilée comme une Irakienne, elle ira de ville en ville avec son carnet de notes et sera même reçue par des connaissances de la famille qui l'héberge. Elle recueillera ainsi de nombreux témoignages, se liera d'amitié avec une femme médecin - que la TSR filmera dans le cadre de son travail, pour son émission *Mise au point* du 16 septembre 2007. Elle touchera du doigt les conflits incessants d'un pays occupé que beaucoup décrivent en agonie mais qui est peut-être au bord d'une séparation en trois parties ou d'une guerre civile.

Elle découvre avec effroi les haines qui n'en finissent pas de se tisser entre les différentes communautés religieuses et ethniques formant ce pays : chiites, sunnites, Kurdes, Turcomans... Un passé difficile les lie, avec en toile de fond un dictateur qui avait réussi à ligoter toute forme de liberté.

L'autrice a assisté à de nombreuses désespoirs, à de nombreuses violences, mais elle se refuse de faire de son livre un catalogue exhaustif des actes de terreur dont elle est témoin, et encore moins à recenser les morts... la liste serait trop longue... Ce qu'elle veut, c'est donner une voix à ceux que l'on n'entend jamais.

De retour en France, elle s'est mise à raconter à l'aide de ses notes et de ses souvenirs et raconter, dit-elle, c'est tout revivre à nouveau. Et cela doit être rude... Comme il est rude pour nous de la suivre pas à pas.

Marie-Luce Dayer

### ■ Littérature

**Susan Abulhawa**  
***Les Matins de Jénine***  
Buchen-Chastel, Paris 2008, 428 p.

Tout commence à Hein Hod, un village en Palestine. Hassan, héritier « de vastes surfaces cultivées, de vergers et de cinq oliveraies impressionnantes » choisit pour épouse Dalia, une Bédouine au « tempérament fougueux ». Et tout commence comme un conte : « En ces temps anciens... il y avait un petit village... », et Hassan serait un prince, et Dalia Cendrillon. Mais l'histoire ne finit pas bien, et l'histoire n'est pas finie.

En 1948, Israël bombarde le village et chasse ses habitants jusqu'à Jénine, où un camp de réfugiés surgit. Dans la cohue, le bébé de Dalia est enlevé par un homme juif sans enfants qui le donne à son épouse. Rebaptisé David, ignorant de ses origines, retrouvera-t-il sa sœur Amal, décidée à étudier pour réaliser le rêve de son père, et son frère Youssef, dont la femme et les enfants périront dans le massacre de Sabra et Chatila ? Susan Abulhawa, née en 1967 en Palestine et vivant actuellement aux États-Unis, raconte ainsi les souffrances d'une famille sur plusieurs générations. *Les Matins de Jénine*, qui commence avec des accents très romanesques, se transforme petit à petit en essai historique qui cite des témoignages et ses sources.

L'amitié portuse d'espoir tissée au départ entre Hassan l'Arabe et Ari le Juif trouve une conclusion dans celle de Sara l'Américaine, Jacob l'Israélien et Mansour le Palestinien. Avec beaucoup d'empathie pour ses personnages palestiniens fictifs, et de manière partisane, Susan Abulhawa écrit ici un beau roman sur la Palestine.

Laurence de Coulon

**Amnesty International**, *Rapport 2009. La situation des droits humains dans le monde*. Amnesty International - Editions francophones, Lausanne 2009, 480 p.

**Anker Valentina**, *Le symbolisme suisse. Destins croisés avec l'art européen*. Benteli, Berne 2009, 352 p.

**Benoît XVI**, *Saint Paul. Un maître pour notre temps*. Parole et Silence/Lethielleux, Paris 2009, 124 p.

**Borras Alphonse**, *Les nouveaux ministères. Diversité et articulation*. Médiaspaul, Paris 2009, 172 p.

**Cantin André**, *Etre est aimer. I. Partir en philosophie*. Cerf, Paris 2009, 156 p.

**Chauvet Patrick**, *Viens, suis-moi. A la source du sacerdoce ministériel. Comment l'appel de Dieu peut-il faire irruption dans la vie d'un jeune chrétien ?* Parole et Silence, Paris 2009, 156 p.

**\*\*\*Col.**, *Bioéthique. Du début à la fin de vie*. Etudes - SER, Paris 2009, 254 p. [42277]

**\*\*\*Col.**, *Le dialogue interreligieux. Le christianisme face aux autres traditions*. Desclée de Brouwer, Paris 2009, 226 p. [42275]

**\*\*\*Col.**, *Les Apocryphes chrétiens des premiers siècles. Mémoire et traditions*. Desclée de Brouwer, Paris 2009, 288 p. [42262]

**\*\*\*Col.**, *Les nouveaux catéchistes. Leur formation, leurs compétences, leur mission*. Lumen Vitae, Bruxelles 2008, 266 p. [42212]

**Coq Guy**, *Inscription chrétienne dans une société sécularisée*. Parole et Silence, Paris 2009, 214 p.

**Davin José**, *Gays et lesbiennes. Humanité, amour et spiritualité*. Saint-Augustin, St-Maurice 2009, 112 p.

**Dupleix André**, *Prier à Ars avec Jean-Marie Vianney*. Desclée de Brouwer, rééd., Paris 2009, 124 p.

**Esneault Marie-Thérèse**, *Libre dans ma cellule. Une religieuse au cœur du monde*. Desclée de Brouwer, Paris 2009, 158 p.

**Frère Bruno**, *Le nouvel esprit solidaire*. Desclée de Brouwer, Paris 2009, 434 p.

**Frisch Jean-Romain**, *L'Ile-Bouchard : des messages pour aujourd'hui*. L'Emmanuel, Paris 2009, 128 p.

**Grün Anselm**, *L'hymne à l'amour*. Parole et Silence, Paris 2009, 156 p.

**Heughebaert Serge**, *L'heure zéro n'existe pas. C'est minuit de la veille*. Jouvence, Genève-Bernex 2009, 382 p.

**Honoré Jean**, *Les mots qui disent la foi*. Cerf, Paris 2009, 192 p.

**Lécrivain Philippe**, *Une manière de vivre. Les religieux aujourd'hui*. Lessius, Bruxelles 2009, 220 p.

**Ménager Daniel**, *Chronique vénitienne*. Cerf, Paris 2009, 162 p.

**Metz Jean-Baptiste**, *Memoria passionis. Un souvenir provocant dans une société pluraliste*. Cerf, Paris 2009, 244 p.

**Minke (Sœur)**, *Vers une gratuité féconde. L'expérience œcuménique de Grandchamp*. Parole et Silence, Paris 2009, 234 p.

**Quéré France**, *Marie*. Desclée de Brouwer, rééd., Paris 2009, 192 p.

**Radcliffe Timothy**, *Pourquoi aller à l'église ? L'eucharistie, un drame en trois actes*. Cerf, Paris 2009, 400 p.

**Roumanoff Daniel**, *Svâmi Prajñânapad, un maître contemporain. T. 2. Le Quotidien illuminé*. Albin Michel, Paris 2009, 438 p.

**Serror Frédéric**, *L'Echelle de Monsieur Descartes*. Le Pommier, Paris 2009, 366 p.

**Suberbielle Colette**, *Les fondements ontologiques du monde et la violence fondatrice. Essai*. Eleuthère Editions, Sabres 2009, 274 p.

**Tassin Claude**, *L'Apôtre Paul. Un auto-portrait*. Desclée de Brouwer, Paris 2009, 332 p.

**Wiel Gérard**, *Penser et pratiquer l'accompagnement. Accompagnement et modernité. De la naissance à la fin de vie*. Chronique Sociale, Lyon 2009, 112 p.

# Québec !

Le paysage est si beau qu'il n'y a pas de mots pour le décrire. On roule à travers de vieilles forêts peuplées d'immenses sapins noirs, auxquelles succèdent des bois touffus de bouleaux argentés. Sans oublier les érables, reconnaissables aux flammèches orange qui commencent ici et là à allumer leurs branches. Et puis il y a les lacs, bien sûr, une myriade de lacs petits et grands, dont les eaux scintillent à chaque tournant. La route serpente, monte et descend, croise des rivières auprès desquelles notre modeste Rhône peut aller se rhabiller, et ça continue ainsi pendant des heures : des arbres, de l'eau, des arbres, de l'eau... Et soudain, totalement inattendu, un signe de vie. Et même d'intelligence : une boîte aux lettres. Plantée au bord de la route, juste à côté d'une poubelle. Ça alors ! Il y a donc des gens dans ce coin perdu ? On tend le cou, on scrute la forêt. Entre les arbres, on distingue une maison au toit rouge pétant. Puis une autre, un peu plus loin, signalée elle aussi par une boîte aux lettres et une poubelle. Pas de doute, la région se peuple. On approche de Mont-Tremblant.

*Mont-Tremblant : c'est quoi ? Une montagne de gelée verte ? Non, Madame. Mais une propre station touristique, nichée au pied d'un coteau qui doit mesurer à tout casser douze mètres de haut, avec une unique rue marchande bordée de boutiques de luxe où déambulent des retraités bronzés. « Pourquoi ce nom de Mont-Tremblant ? » demandé-je à la dame de l'hôtel. Elle répond que ça provient des anciens Indiens, qui avaient appelé ce lieu ainsi à la suite d'un tremblement de terre. Puis elle nous demande d'où l'on vient, et pourquoi on a choisi de passer nos vacances au Québec, vu que ça ressemble tellement à la Suisse. Elle a tout à fait raison. A part le fromage local, inutilisable pour la raclette, et l'absence totale de fendard, on se croirait dans un village valaisan. Il y a des sapins, des marmottes, des torrents, des randonneurs en chaussures de sport et même un petit téléphérique. Certes la nature est bien plus sauvage, et la forêt incommensurablement plus vaste, mais c'est le même environnement.*

*Alors pourquoi vient-on ici ? Réponse : à cause des gens. Ils sont d'une gentillesse, d'une fraîcheur ! Ils entrent si facilement en relation ! Sans doute n'est-*

*ce pas un hasard s'ils portent des noms comme Ladouceur, Lajoie, Lafleur ou Bellavance. Ni s'ils habitent des maisons joyeusement bariolées, sans clôture entre elles ni barrières pour les séparer du domaine public - des maisons simplement posées là, sur un coin de pelouse, ouvertes à tous, offrant un contraste saisissant avec nos propriétés helvétiques formatées, blindées et barricadées.*

*Les gens. C'est ce qui fait le charme de ce pays démesuré. A Chicoutimi, la patronne du snack prend du temps pour essayer de me faire comprendre le système de mesures en « onces ». A Trois-Rivières, la réceptionniste du motel me renseigne patiemment sur les tailles de confection pour dames. A Québec, une cliente du resto, avertie par la serveuse qu'il y a des Suisses dans la salle, vient me parler longuement du Valais où elle a habité pendant 13 ans, et dont les habitants, m'assure-t-elle, ont l'accent québécois ! A Montréal, la vendeuse du magasin de souvenirs répond avec précision et passion à ma question sur la devise, « Je me souviens », qui orne toutes les plaques d'immatriculation de la province.*

*Voilà pourquoi j'aime tant venir au Québec - malgré la rigueur du climat, les spécialités culinaires qui plombent l'estomac, l'odeur généralisée de graisse cuite qui attaque les narines à l'approche des repas et la nullité des programmes télé, submergés de publicités alimentaires néfastes et d'enquêtes criminelles sanglantes made in USA. Voilà pourquoi, quand je suis ici, je me fiche complètement de visiter des musées, de faire des excursions ou d'aller observer les baleines sur le Saint-Laurent. Les gens suffisent à mon bonheur. Je suis juste heureuse de les croiser, de comprendre un petit peu ce qui les habite, de m'émerveiller de ce qui nous rapproche ou nous différencie, et de conserver leur sourire en mémoire. « Je me souviens. » Oui, c'est ça la clé du mystère.*

**Gladys Théodoloz**



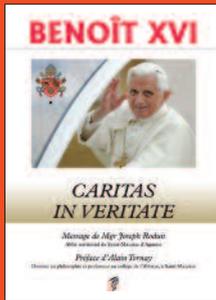
**JAB**  
**1950 Sion 1**

envois non distribuables  
à retourner à  
CHOISIR, rue Jacques-Dalphin 18  
1227 Carouge

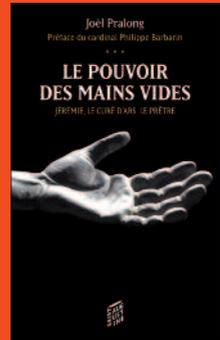
# Editions Saint-Augustin



*Benoît XVI*  
**Caritas  
in veritate**  
Fr. 8.–

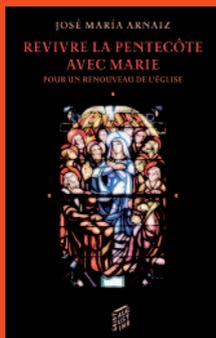
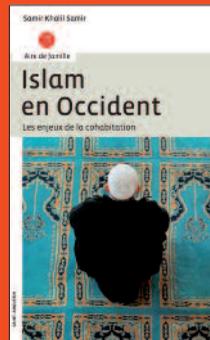


*Joël Pralong*  
**Le pouvoir  
des mains vides**  
Jérémie,  
le curé d'Ars, le prêtre

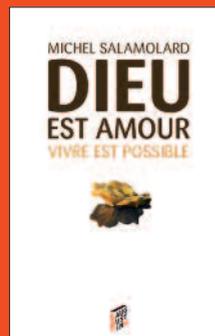


Fr. 42.–

*Samir Khalil Samir*  
**Islam  
en Occident**  
Les enjeux  
de la cohabitation  
Fr. 24.–



*José María Arnaiz*  
**Revivre  
la Pentecôte  
avec Marie**  
Pour un renouveau  
de l'Église  
Fr. 40.–



*Michel Salamolard*  
**Dieu  
est amour**  
Vivre est possible  
Fr. 45.–